

# Blagnac, questions d'histoire 68

Revue Semestrielle d'histoire locale - novembre 2024

Visite pastorale  
de 1647

p.1

Des vertus thérapeutiques  
de la carotte  
selon un médecin rochelais du  
XVIII<sup>e</sup> siècle

p.11

Capitouls  
et marchands de bois toulousains  
contre des habitants de Blagnac

p.16



Carte postale - Blagnac, vue du Ramier - Palmiro PINAS - Peintre - sculpteur - Don de Jacques Sicart à BHM

1789 : Le Cahier  
de doléances de  
Blagnac

Louis Mazetier  
et René Baudot

Le Ritouret sans  
écoles maternelles

Un bombardier américain  
s'abat à Cornebarrieu

et plus  
encore ...

# Blagnac, questions d'histoire

**Responsable de publication :**  
*Philippe Garcia*

**Comité de rédaction :**

*André Arnal, Suzanne Béret, Olivier Caudron,  
Didier Chapuy, Christiane Combelles,  
Martine Estoup, Michèle Ferlet,  
Philippe Garcia, Sylvia Gioachin,  
Christian Houel, Monique Izaga,  
Monique Lanaspèze, Didier Risser-Maroux,  
Jean-Louis Rocolle, Christiane Solana,  
Annie Thomas, Jack Thomas.*

**Maquette :**  
*Philippe Garcia*

**Impression :**  
*Multi-Copies Blagnac*

N° ISSN 1169-4408

*Revue éditée par l'association  
Blagnac Histoire et Mémoire*

*Siège social :  
BHM - 151, route de Grenade  
31700 Blagnac*

*<http://blagnac-histoire-memoire.fr/>*

*facebook : @histoireblagnac*

## sommaire

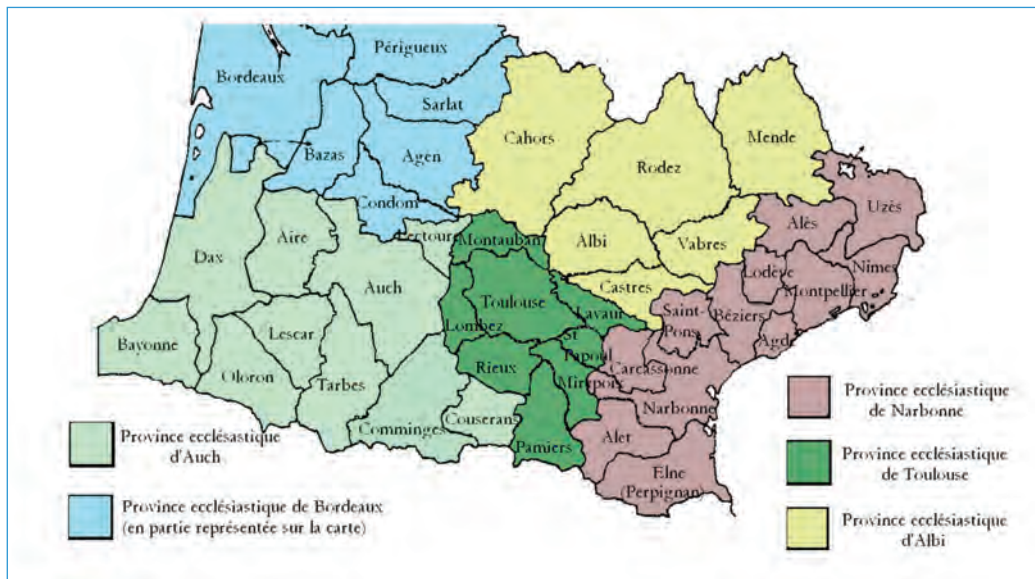
**Blagnac, questions d'histoire / n°68 / novembre 2024**

<b>Visite pastorale de 1647</b>	p.1
<b>Des vertus thérapeutiques de la carotte selon un médecin rochelais du XVIII<sup>e</sup> siècle</b>	p.11
<b>Capitouls et marchands de bois toulousains contre des habitants de Blagnac</b>	p.16
<b>1789 : Le Cahier de doléances de Blagnac</b>	p.26
<b>Louis Mazetier et René Baudot : quand deux peintres dialoguent à Blagnac</b>	p.36
<b>Blagnac Cyclotourisme, le Vélo Autrement</b>	p.43
<b>Le Ritouret sans écoles maternelles</b>	p.46
<b>Le 25 juin 1944 un bombardier américain s'abat à Cornebarrieu</b>	p.55
<b>La remise du drapeau de l'Association des Pupilles de la Nation et des Orphelins de Guerre au Ferradou</b>	p.60
<b>Sur les pas d'Edith Goldapper et des enfants juifs de la Hille fuyant le nazisme à la frontière suisse</b>	p.63
<b>Les Jeux de Paris : retour sur une aventure exceptionnelle</b>	p.66

# Visite pastorale de 1647

par *Christiane Combelles*

Le 11 juin 1647, la paroisse Saint-Pierre de Blagnac reçoit Mgr Charles de Montchal, archevêque et évêque de Toulouse (1) qui exerce son droit de visite dans son diocèse. Ce droit est pratiqué depuis les premiers siècles du christianisme mais la visite peut être une simple routine administrative ou, lorsque l'Église se sent menacée, un instrument de combat.



*Les provinces ecclésiastiques du Sud-Ouest de la France sous l'Ancien Régime (E. Martinazzo, thèse, p.41)*

Or l'Église a traversé au cours du XVI<sup>e</sup> siècle une crise majeure. Sa doctrine et ses pratiques ont été remises en question par des théologiens comme Luther et Calvin. Leurs protestations ont donné naissance au protestantisme qui a connu un succès grandissant. La papauté a réagi ; en 1545, le pape Paul III réunit à Trente un grand concile qui va travailler pendant presque 20 ans à rénover l'Église, mobilisant d'éminents théologiens comme l'archevêque de Milan Charles Borromée et initiant la « contre-réforme » catholique en réponse à la « prétendue » réforme protestante. En France, le protestantisme a progressé inégalement, dessinant le « croissant réformé » du Poitou au Dauphiné en passant par l'Aunis, la Saintonge, le Languedoc, contournant le Massif Central. Les querelles religieuses ont tourné à l'affrontement : de 1562 à 1598, 8 guerres de religion ont opposé « huguenots » et « papistes ». Le paroxysme est atteint à la fin des années 1580 lorsqu'il devient évident qu'au très catholique Henri III, sans enfant, succédera Henri de Navarre, chef du parti protestant, en vertu de la loi salique (2) ; l'assassinat du roi en août 1589 ouvre la crise.

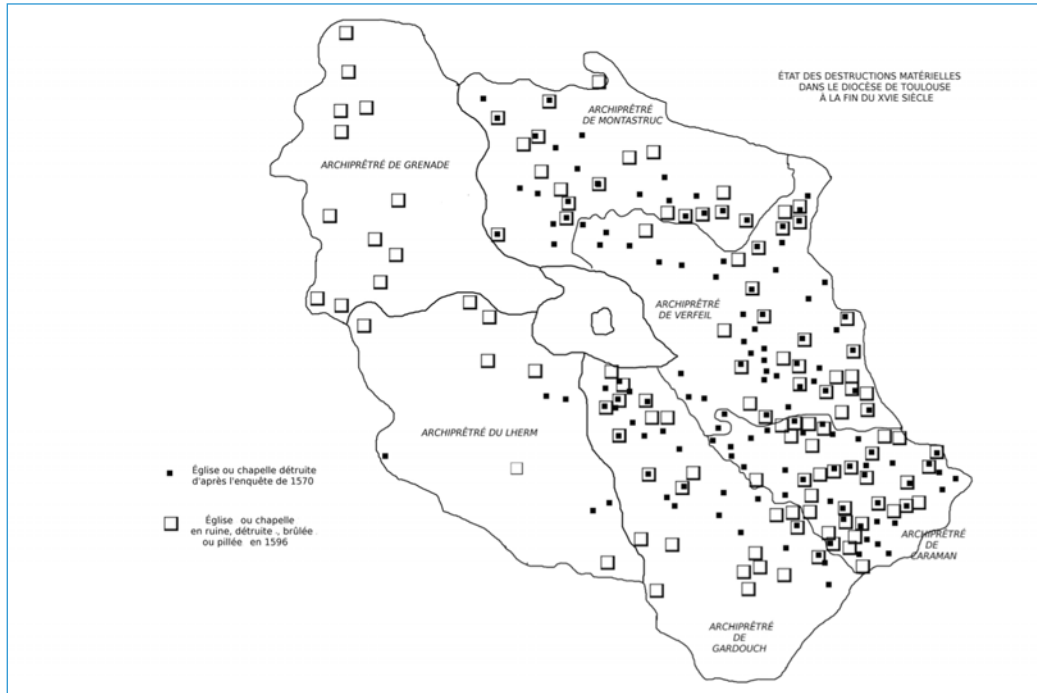
Henri IV grâce à des gestes politiques comme sa conversion au catholicisme en 1593 et à ses victoires militaires sur la « Ligue » catholique réussit à rallier le royaume. Soucieux d'apaisement, il promulgue en 1598 l'édit de Nantes qui garantit la liberté de conscience, reconnaît la liberté de culte dans les lieux où le protestantisme était installé avant 1597, et dans 2 localités par baillage ailleurs. Les protestants recouvrent leurs droits civils, ont accès aux charges et dignités ; 150 lieux de refuge leur sont accordés dont 51 places de sûreté.

Ainsi les protestants sont-ils religieusement défavorisés mais politiquement favorisés.

## QU'EN EST-IL DU DIOCÈSE DE TOULOUSE ?

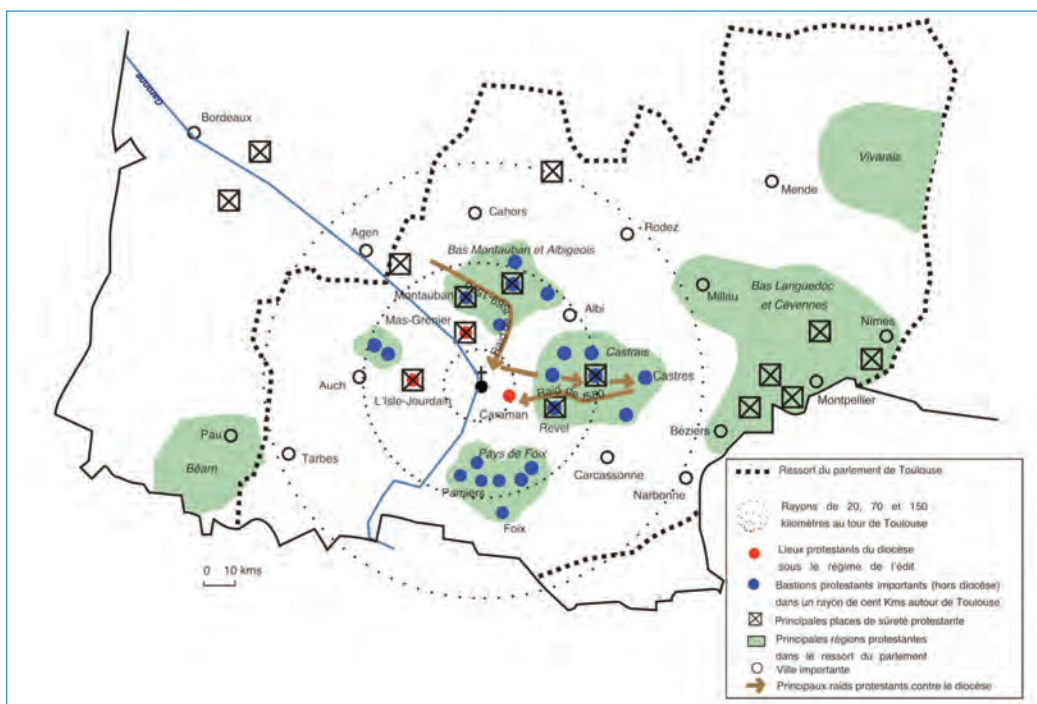
Georges Bacrabère décrit celui-ci sous de sombres couleurs en 1598 : l'état matériel dans les campagnes est lamentable avec plus de 40% des édifices religieux endommagés, détruits, brûlés, en ruines, sans toiture, pillés mais l'ouest et le sud-ouest du diocèse sont peu touchés ; Blagnac est indemne.

Carte des destructions dans le diocèse de Toulouse  
(E. Martinazzo, thèse, p.51)



L'état spirituel et moral est à peine meilleur : les curés sont pour la plupart peu instruits, non-résidents, laissent leur paroisse aux mains des vicaires dont l'instruction est encore plus sommaire que la leur, la tenue peu respectable ; quant aux paroissiens,

Carte de l'encerclement protestant de Toulouse  
(E. Martinazzo, thèse, p.45)

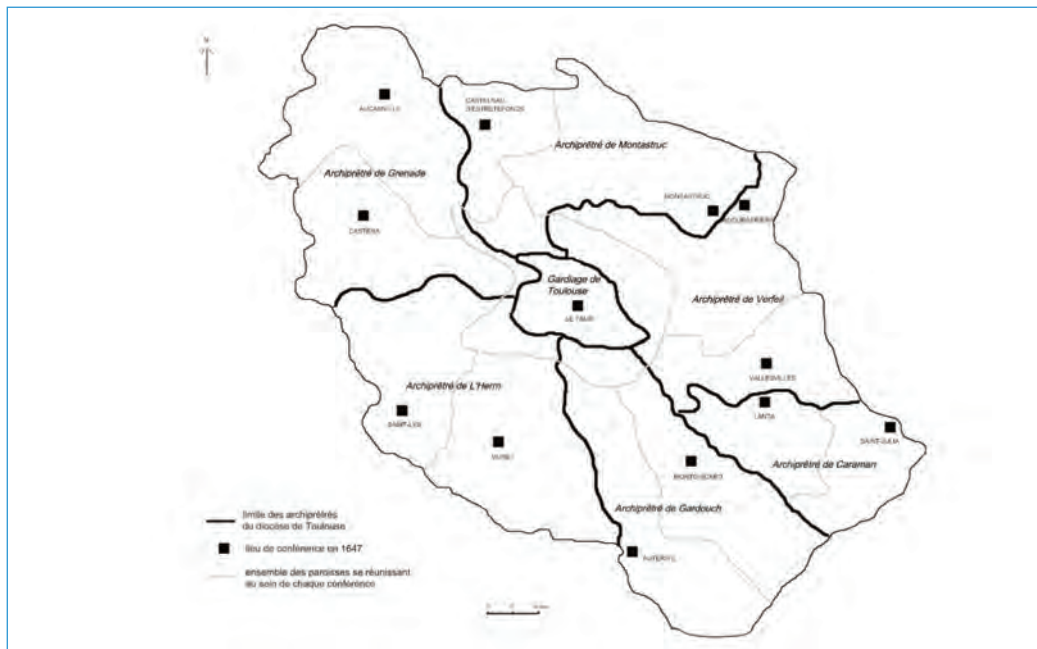


s'ils font bien leurs Pâques, nombreux sont les jouisseurs, les blasphémateurs et les taverniers... quelques couples vivent maritalement, quelques jeunes filles sont en voie de perdition, il y a des huguenots dans quelques paroisses. Au milieu de cette campagne dévastée, Toulouse se veut la championne du catholicisme en milieu hostile ou ressenti comme tel.

D'abord il faut reconstruire, l'archevêque François de Joyeuse initie une campagne de travaux qu'il mènera dans les paroisses dont il est le collateur du bénéfice (3). En même temps, il faut restaurer la liturgie ; des dispositions très nombreuses, très tatillonnes concernent le mobilier, les ornements et objets nécessaires à la célébration des offices ; enfin il faut attirer les fidèles vers des pratiques simples comme le culte des saints à travers leurs reliques. L'effort d'évangélisation est important. La visite pastorale est un des moyens de s'informer pour réformer.

Son œuvre est poursuivie par ses successeurs ou leurs représentants, les vicaires généraux. Mais les conditions politiques ont changé ; l'assassinat d'Henri IV en 1610 amène au pouvoir la régente Marie de Médicis beaucoup plus favorable au parti dévot (4) et en 1618 le jeune Louis XIII qui veut convertir les protestants. Les troubles reprennent en 1620 à propos du Béarn où le roi veut faire appliquer l'édit de Nantes (5) ; 3 rébellions dont le roi est victorieux et qui touchent le Midi se terminent par la paix d'Alès en 1629 qui enlève aux protestants tous droits politiques. Ils sont dorénavant dans la main du roi.

Mgr Charles de Montchal devient archevêque de Toulouse en 1628. C'est un homme de foi et un érudit. Il veut faire la connaissance de son diocèse, de son clergé comme des fidèles. Les visites pastorales sont bientôt couplées avec des missions, prêchées en occitan, au cours desquelles il intervient pour conférer la confirmation ; il rétablit la fonction du vicaire forain, chargé de présider les conférences ecclésiastiques qui rassemblent les curés au début de chaque mois pour les instruire du devoir de leur charge et les surveiller dans leur accomplissement.



Carte  
de Conférences  
épiscopales  
en 1647  
(E. Martinazzo,  
*Annales du Midi*,  
2010, t.122, p.11)

Pourtant c'est une visite plus traditionnelle qu'il effectue à Saint-Pierre de Blagnac le 11 juin 1647, comme il en fera désormais jusqu'à la fin de son mandat et sa mort en 1651.

## LA VISITE

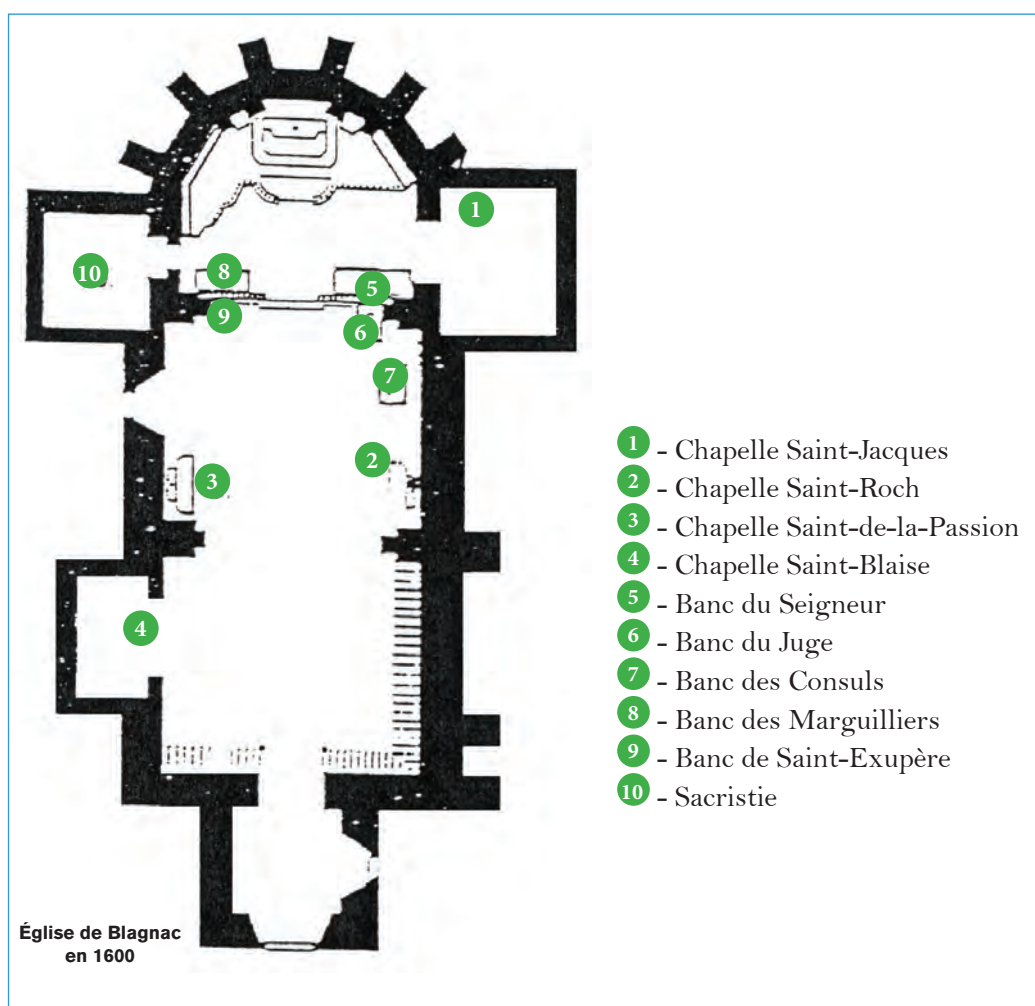
Les modalités de la visite ont été définies par Charles Borromée dans le droit fil du concile de Trente, reprises par le concile de Toulouse de 1590. La visite est guidée depuis la fin des années 1610 par un procès-verbal questionnaire généralement imprimé qui passe en revue les lieux (église paroissiale, oratoires, hôpitaux, cimetière), les choses (objets et pratiques du culte), et les personnes (le clergé et les fidèles)

La précédente visite remonte à environ 30 ans.

## L'ÉGLISE

La visite de l'église commence logiquement par le grand autel.

*Plan de l'église  
au XVI<sup>e</sup> siècle*



### 1/Le grand autel

En briques, il comporte une pierre que l'on dit sacrée parce qu'elle y est de temps immémorial.

Elle est couverte de trois nappes et d'un tapis ; le devant d'autel est de damas rouge.

Sur l'autel se trouvent :

- un beau tabernacle de bois doré avec deux ciboires en laiton et un d'argent
- un soleil (ou ostensor) pour exposer le Saint-Sacrement
- six chandeliers en laiton
- pas de croix
- des reliques et leurs reliquaires qui font la part belle aux martyrs des premiers siècles :

saint Pierre, Patron de la paroisse, saint Jacques, saint Paul et saint Barnabé, son compagnon,  
saint Laurent (une dent) et saint Sébastien, sainte Appolonie (3 dents) sainte Catherine d'Alexandrie et sainte Marguerite, saint Blaise et saint Georges.  
saint Exupère (la tradition le fait mourir à Blagnac) dont on possède un doigt.  
saint Edmond, Roi d'Angleterre, la seule relique authentifiée par la signature d'un chanoine de Saint Sernin, Pélardon, le chapitre de Saint-Sernin est le collateur du bénéfice.  
saint Roch de Montpellier  
quatorze au total ; il a été impossible d'ouvrir un reliquaire et de tirer d'un autre quoi que ce soit.

Au-dessus de l'autel un beau retable de menuiserie avec l'image « fort vieille » de la Vierge.

De chaque côté de l'autel, deux crédences.

Ainsi le grand autel de Saint-Pierre de Blagnac est presque conforme aux prescriptions du concile de Toulouse. Il célèbre à la fois le culte de l'Eucharistie, de la Vierge et des saints à travers les reliques, (ces deux derniers cultes que les protestants rejettent). Peu de choses à reprendre : « *le curé achètera une croix et le tabernacle sera doublé de (taffetas) rouge ou blanc* ».

## **2/ Les fonts baptismaux :**

Situés au fond de l'église, non loin de la porte et du pilier qui supporte la tribune, « *on y fera une balustrade* » (il faut séparer l'espace sacré où se tient le prêtre de l'espace profane où se tiennent les paroissiens).

« *On attachera au pilier une image du baptême de Notre Seigneur* ».

## **3/ Les autres chapelles et autels :**

Deux chapelles : celle de saint Jacques à droite du grand autel avec deux petites images de saint Jacques et de saint Jean, celle de la Madeleine, à gauche et au fond de la nef avec deux images de la sainte (l'une en statue et l'autre à la détrempe).

Deux autels appelés chapelles, celui de la Passion du côté gauche de la nef, celui de saint Roch du côté droit ; l'autel de saint Roch est orné d'images de saint Roch, sainte Anne, mère de la Vierge, de sainte Catherine et sainte Marguerite.

Ces autels ne sont pas recouverts d'une table de bois mais un seul, celui de la Passion, donne lieu à une ordonnance : « *faire une table de bois, recouvrir la pierre sacrée d'une toile cirée* », manière de reconnaître peut-être une hiérarchie dans la dévotion.

## **4/ La sacristie :**

À gauche du grand autel, voûtée avec une « vue » vitrée du côté du Levant, elle contient un coffre de bois dans lequel on met du linge de l'église et un grand serroir à six étages pour y ranger les chasubles et autres ornements, un autre coffre de bois qui renferme les titres et documents de l'église sous clef, détenue par les marguilliers (6).

La liste des ornements annoncée ne figure pas dans l'inventaire. On ne peut que le regretter.



### **5/ Le clocher :**

En briques, il est de belle structure, il contient quatre grosses cloches. Le campanier, Pélardon, est natif de la paroisse.

### **6/ Les confréries, les bassins et leurs bayles :**

Les confréries intéressent beaucoup Mgr de Montchal qui voudrait en faire un exemple pour le commun des paroissiens.

La confrérie de saint Jacques le Majeur est attachée à l'église ; elle est forte de 60 membres (ce qui apparaît modeste) ; elle est administrée par quatre bayles. « *Les statuts de la confrérie seront emportés à l'archevêché pour y être examinés* ». L'autre, de saint Exupère, est dans la chapelle du même nom qui est hors du village.

Neuf bassins, chacun administré par deux bayles, sont annoncés ; pourtant n'en sont énumérés que huit : saint Pierre, Notre-Dame, le Purgatoire, saint Exupère, le Chapelet, le Saint-Esprit, les cinq plaies de Messieur (pour Mon Seigneur), saint Roch ; la confrérie Saint-Jacques n'a pas de bassin.

La grande affaire des bassins, ce sont les quêtes. Mgr de Joyeuse souhaitait que celles-ci soient limitées à quatre pour éviter que les offices soient troublés... A-t-il été suivi ?

« *On rétablira la confrérie du Chapelet dont on dit qu'il y a quelques pièces de terre affectées à charge de dire deux messes par semaine* ».

### **LE CIMETIÈRE :**

Il est situé autour de l'église et ouvert de tout côté. « *Il faut que les parois soient relevées et que les habitants fassent fermer à clef le cimetière et remettent la clef au curé* ».

Il apparaît que le cimetière ne retient guère l'attention de Mgr de Montchal ; il pare au plus pressé, la fermeture.

### **DES FÊTES, OFFICES, OBITS, PRÉDICATION ET INSTRUCTION DU PEUPLE :**

Le curé célèbre la grand-messe du dimanche et des fêtes ; à noter que la translation de Saint Exupère est la seule fête particulière célébrée dans la paroisse (il s'agit du transport du saint de Blagnac à l'église St Sernin, au VI<sup>e</sup> siècle après la découverte miraculeuse de son lieu de sépulture) (7)

Le curé entretient un vicaire comme il le doit ; ce vicaire s'appelle Dominique Delort, il enseigne la doctrine chrétienne tous les dimanches et fêtes dans l'église.

Pendant le carême, un prédicateur prêche tous les dimanches ; il reçoit les écus donnés par le curé pour  $\frac{1}{4}$  et les chanoines de St Sernin pour le reste (ce partage correspond à celui de la dîme entre curé et chanoines).

Les obits dans l'église : un obit est un service religieux pour l'âme d'un mort.

Obit fondé par Noble Simon de Voisins, fils du Seigneur de Blagnac et patron de Manuelle, dans la chapelle St-Jacques à charge d'une messe chaque mois à huit sols, à quoi est obligé tout le bien de Manuelle.

Autre obit dans la chapelle de la Madeleine portant service de deux messes chaque semaine, avec deux petites pièces de terre de trois pugnères chacune, et une maison

de quatre livres de rente, fondé par les consuls patrons (soit ceux de l'année de la fondation ?)

Autre obit de Mr Restoy, chargé d'une messe.

Obit de Double possédé par Lauriol autrefois curé de Saint-Michel.

Nous ne savons pas sur quoi ces deux obits sont gagés.

« Ordonne qu'il sera remis dans les archives de l'archevêché le catalogue des messes auquel obligent les dites fondations ».

Les chapelles, les oratoires, les hôpitaux, le presbytère, la prison.

Il y a une chapelle, celle de St Exupère, et un petit oratoire champêtre dédié à Notre Dame sur le bord du fossé de Blagnac. Il y a un hôpital, en « ruine » pour les « passants » (voyageurs ? vagabonds ?) et administré par les consuls.

Le curé demeure dans la maison du chapitre du prieuré (près de l'église) car il n'y a pas de presbytère

« Ordonne que les habitants fassent bâtir un presbytère selon les ordonnances ».

Il n'y a pas de prison.

## **DU CLERGÉ :**

Le curé (ou recteur) se nomme Gabriel Valette ; il est âgé de 60 ans, prêtre licencié de droit canon et civil. Il possède ce bénéfice depuis plus de 30 ans et le tient du Sr Tifou, chanoine de Saint-Sernin qui agit au nom du chapitre.

Il réside sur le lieu, il possède les obits ci-dessus. Il dit souvent la messe, il ne prêche pas, il a les livres nécessaires à sa fonction à Toulouse. « Ordonne qu'ils soient apportés sur le lieu pour s'en servir » (pure mesure de bon sens). Sa vie et ses mœurs sont bonnes.

Il n'y a qu'un vicaire du nom de Dominique Delort, prêtre, né du lieu même qui loge dans sa maison, n'a pas de livre.

Un autre prêtre, Mr Jean Catala, « habitué », natif de Roquesérière, du même diocèse est approuvé pour l'administration des sacrements.

## **DU GÉNÉRAL DE LA PAROISSE :**

Suivent une série de remarques brèves dont les liens ne sont pas toujours évidents et dont la signification précise nous échappe parfois.

Blagnac n'a pas de maître d'école (8) mais une femme, Armande Marceillan, enseigne les filles depuis douze ans. Les orphelins sont instruits de la doctrine chrétienne tous les dimanches et fêtes.

Il n'y a pas de pauvre dans la paroisse (heureux curé et heureux paroissiens !!!) ; Blagnac, paroisse de plaine, se sent riche et le dit en forçant peut-être un peu la vérité.

La pratique religieuse paraît importante.

Le peuple fréquente les offices de la paroisse (la formule désigne sans doute la messe du dimanche).

Les communiantes sont 500, sans doute les pascalisants qui font leurs Pâques, se confessent et communient une fois dans l'année.

Mais les personnes dévotes ou qui fréquentent les sacrements sont nombreuses. Ici dévot ne désigne pas un parti mais une pratique, la communion de dévotion, vivement encouragée par la hiérarchie.

Pendant l'année en cours en cours, n'ont été enregistrées ni confessions ni communions nouvelles.

Aucun enfant n'est mort sans baptême, ni personne sans les sacrements de confession, de communion et d'extrême-onction. Les prédécesseurs de Mgr de Montchal ont

bataillé pour que l'administration de celle-ci ait lieu avant que la mort ait fait son œuvre. C'est chose acquise à Blagnac.

Il n'y a pas d'hérétique ou de suspect d'hérésie ou qui possède des livres hérétiques et prohibés ou qui vienne de lieux suspects ; pas non plus de sorciers, devins et devineresses et autres qui fassent des conjurations superstitieuses et défendues ; pas de pécheurs publics, blasphémateurs ou personnes scandaleuses qui donnent le mauvais exemple.

Tout le monde observe les fêtes recommandées ; seuls les pêcheurs de poisson ne les observent pas exactement.

Il n'y a pas d'excommuniés ; pas non plus de mariés séparés ou de famille en divorce (le Concile de Trente a fixé définitivement la doctrine catholique du mariage : le mariage est un Sacrement, il est donc indissoluble ; manière de s'opposer là encore au protestantisme pour lequel le mariage n'est pas un sacrement mais une cérémonie bénie par le pasteur.

Pas de personne illégitimement mariée, pas de jureur ordinaire et public ; pas de personnes extraordinairement affligées et en danger de leur salut (ici l'Église se préoccupe de ceux qui seraient tentés de se suicider)

Nul ne s'approprie les biens et dîmes de l'Église.

La paroisse a un chirurgien nommé Pressac et un notaire nommé Sarlabous, tous deux hommes de bien.

Il y a des cabaretiers chez qui on peut jouer au brelan (jeu à trois) ; les consuls prennent soin de leur rendre visite pendant les Offices ; c'est une manière de les dissuader d'accueillir de la pratique à ces heures-là.

## **DES REVENUS ET CHARGES DE L'ÉGLISE :**

Le curé a  $\frac{1}{4}$  de la dîme et le chapitre de St Sernin le reste. Le curé n'affirme pas sa part mais elle vaut 100 ou 120 setiers de blé. Il n'a pas d'autre revenu. Il paie 100 francs de décime (taxe perçue par le Roi sur le clergé) et donne à son vicaire 50 francs et le troisième du casuel (le clergé perçoit une rétribution pour certains actes comme baptême, mariage, funérailles)

## **LA CHAPELLE SAINT-EXUPÈRE :**

Mgr de Montchal se transporte à la chapelle Saint-Exupère, bâtie de parois de terre sans vouîte ni lambris à trois « vues » fermées de vitres ; l'autel y est de briques avec une pierre sacrée.

Le devant d'autel est de toile peinte ; sur l'autel, les images traditionnelles de Notre-Dame, saint Georges, saint Laurent et saint Antoine.

*« Ordonne qu'on couvrira l'autel d'une table de bois, d'une toile cirée, et de 3 nappes et qu'il sera fait un dais sur l'autel et que les grilles des confessionnaux seront raccommo­dés aux dépens du bassin de St Exupère »*

Suit l'inspection de la chapelle où est la sépulture de saint Exupère, avec un autel de briques et sa pierre sacrée, couverte de nappes et d'un devant d'autel de taffetas blanc.

La dernière ordonnance est sans surprise : *« Ordonne qu'il soit fait une table de bois et qu'une toile cirée couvre celle-ci »*.

Le clocher est au bout de l'église bâti en pignon avec une cloche.

Visite achevée, Mgr de Montchal peut repartir l'âme sereine. La remise en ordre de la paroisse de Blagnac est bien avancée ; tout est sous contrôle, ce que la paroisse doit à ses paroissiens en termes de services, la célébration des offices, l'enseignement

de la doctrine chrétienne, les messes des obits... La paroisse se montre bonne élève, respectueuse des ordonnances mais obéit plus ou moins rapidement ; tout dépend des dépenses à engager et de qui peut les engager.

Nous voyons l'église s'équiper peu à peu. Un confessionnal est ordonné en 1683 ; cette année-là, il est prévu aussi d'installer les fonts baptismaux dans la chapelle de la Madeleine où il est très incommode de dire la messe mais ce n'est toujours pas fait en 1734 lorsque Michel d'Armengaud devient curé. Une chaire existe en 1737 mais elle est trop petite et mal placée, on prévoit de la déplacer, elle ira détronner une horloge qui sera logée à la tribune.

Le cimetière fait l'objet d'une visite particulière en 1736 tant il est dégradé (multiples trous dans les murs, portes qui ne ferment pas), il est devenu un terrain de pâture pour les animaux ou encore plus consternant une décharge bien commode pour un voisin qui déverse ses ordures par la fenêtre donnant sur le cimetière.

Le curé est enfin logé dans un presbytère en 1720, rue des Nobles (rue Bacquief-Fonade aujourd'hui, il existe toujours), dans une maison achetée par les consuls.

Les visites pastorales suivantes révèlent que les mœurs n'évoluent pas toujours dans le sens souhaité. Ainsi en 1683, Jean Colbert, archevêque de Toulouse exhorte les consuls « *d'empêcher toutes les danses dimanches et fêtes et les hostes (aubergistes) de ne donner à boire ni manger pendant l'office divin* » ; Michel d'Armengaud, 50 ans plus tard, dénonce avec énergie les pratiques de la jeunesse « *qui porte les divertissements au-delà des règles chrétiennes, s'adonnent aux danses loin avant dans la nuit ce que pères et mères autorisent, les cabarets remplis jour et nuit de monde et le plus souvent les dimanches et fêtes ce qui n'est pas corrigé par la vigilance des magistrats non plus que le travail du dimanche et fêtes comme charrier et étendre du linge sur quoi le présent curé a toujours crié mais assez inutilement* ».

Nous n'avons pas de visite pastorale qui témoigne d'un évènement qui nous paraît inimaginable à Blagnac tant les enquêtes successives nous ont confortés dans l'idée d'une paroisse catholique loin de l'hérésie : quatre adjurations ont lieu entre 1673 et 1676. Il s'agit de protestants originaires de Saintonge, de Montauban et du Dauphiné (du croissant réformé) qui vivent à Blagnac.

Elles ont lieu à un moment où Louis XIV est bien décidé à ce que la religion du Roi soit celle de tous ses sujets. En 1685, l'édit de Fontainebleau révoque l'édit de Nantes, poussant les huguenots à se convertir comme nos quatre protestants ou à fuir comme l'ont choisi quelque 200.000 d'entre eux.

(1) L'évêque de Toulouse est en même temps archevêque de la province ecclésiastique de Toulouse qui regroupe huit diocèses (Toulouse, Lombez, Montauban, Lavaur, St Papoul, Mirepoix, Pamiers, Rieux) depuis 1318 jusqu'à la Révolution. Il est maître dans son diocèse et joue un rôle de coordinateur avec les autres évêques de la province.

(2) La loi salique désigne les règles fondamentales de la succession au trône de France, héritier mâle le plus âgé le plus proche en ligne masculine.

(3) L'évêque attribue le bénéfice ecclésiastique soit le patrimoine religieux qui permet au bénéficiaire de vivre.

(4) Parti dévot : regroupe ceux qui veulent lutter contre les protestants dans le royaume et s'appuyer sur les monarchies catholiques comme l'Espagne.

(5) Le Béarn est une partie de la Basse-Navarre où Jeanne d'Albret, mère de Henri IV a régné de 1555 à 1572 en y imposant le calvinisme. Louis XIII réunit en 1620 la Basse-Navarre à la France, veut y faire appliquer l'édit de Nantes et se heurte à une vive résistance dans le Béarn.

(6) Marguillier : laïc qui tient une charge au sein de l'église. Sa principale fonction est de faire la quête ; ici, il est garde-clef, c'est un homme de confiance.

(7) Le transfert est célébrée le 14 juin par une grande procession de Blagnac à Saint Sernin

(8) Un maître d'école, est recruté en 1614 à la demande des habitants qui est toujours en fonction en 1622. Nous perdons sa trace car les registres consulaires offrent une lacune de 25 ans. Donc, en 1647, quelques filles à Blagnac ont la chance d'être instruites alors que les garçons ne le sont pas !!!

### SOURCES :

Visite pastorale de Mgr de Montchal. AD 31 1 E 552

### BIBLIOGRAPHIE :

Martinazzo Estelle : *La réforme catholique dans le diocèse de Toulouse (1590-1610)*. Montpellier 2012.

Martinazzo Estelle : *Les conférences ecclésiastiques et la réforme des prêtres des paroisses du diocèse de Toulouse au XVII<sup>e</sup> siècle*, Annales du Midi, t. 122, n° 269, 2010

Baccabrère Georges : *Visites pastorales dans les paroisses rurales du diocèse de Toulouse aux XVI- XVII<sup>e</sup> siècles*. Toulouse. 1956

Lavigne Bertrand : *Histoire de Blagnac* Edition de Toulouse 1875.

Blagnac, Questions d'histoire n°10 : G. Mezeix et D. Bonzom : La procession de saint Éxupère.

Blagnac, Questions d'histoire n°58 : Béret Suzanne : Abjurations sous Louis XIV.

Site internet : Guerres de religion  
Regards protestants

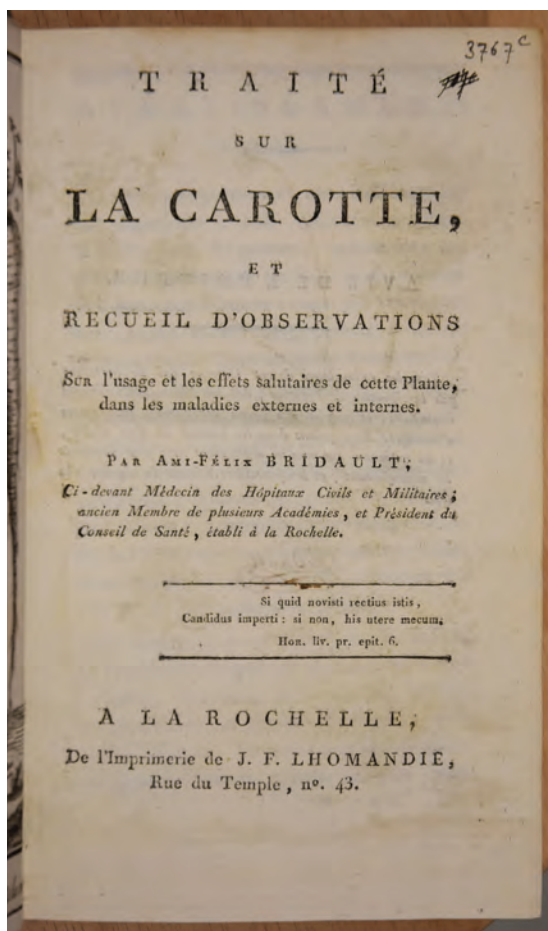
# Des vertus thérapeutiques de **la carotte** selon un médecin rochelais du XVIII<sup>e</sup> siècle

par Olivier Caudron

Les liens de Blagnac avec la carotte sont bien connus. Dans le n°64 de *Blagnac, questions d'histoire* (novembre 2022), Didier Chapuy évoquait même la légende qui rattacherait la culture blagnacaise de la carotte à la déesse Cérès de la mythologie romaine... La carotte de Blagnac, variété d'hiver, a en tout cas connu la réputation et s'est distinguée comme étant « d'une taille considérable, goûteuse, de longue conservation, sucrée et de forme atypique (non régulière) ». Toutefois, inadaptée au productivisme, à la mécanisation et à la standardisation, elle a failli disparaître avant que récemment des maraîchers ne s'emploient à la faire revivre, sous l'impulsion de la Confrérie souveraine et jubilatoire de la carotte de Blagnac constituée en 1985.

Cette évocation de Blagnac « *pays de la carotte* » est l'occasion de rappeler l'étendue des vertus médicinales que l'on attribue à cette plante. Un médecin du XVIII<sup>e</sup> siècle, en particulier, s'est fait le champion des bienfaits de la carotte au sein de la panoplie thérapeutique à laquelle il avait recours. Il s'agit d'Amy Félix Bridault (1738-1807), l'un des principaux médecins rochelais de son époque, formé à la prestigieuse faculté de médecine de Montpellier.

Exerçant en ville mais aussi dans les hôpitaux civils et militaires, Bridault a continué de se former, de lire les écrits scientifiques (nombreux dans sa bibliothèque) et notamment les articles de revues savantes, de pratiquer une recherche médicale appliquée et de marcher sur le chemin de l'innovation, rédigeant et publiant lui-même de nombreuses études. C'est ainsi que, alors médecin de l'hôpital militaire de l'île d'Oléron, il lit dans le numéro de janvier 1766 du *Journal de médecine*, un article qui aura une forte influence sur la suite de sa pratique et de ses investigations : Soultzer y prône l'usage du cataplasme de carotte. Bridault va rapidement mettre en œuvre cette préconisation



Page de titre  
du *Traité sur  
la carotte*  
(photo  
Médiathèque  
d'agglomération  
Michel-Crépeau,  
La Rochelle)

puisqu'il publie dès 1772 une « observation de médecine » intitulée « Cancer ulcéré au visage, guéri par l'usage externe de la carotte râpée ».

La densité de son existence, professionnelle et privée, laissait toutefois peu de temps à notre homme pour se livrer à la rédaction d'une étude de fond appuyée sur les notes qu'il conservait au fil du temps. La période révolutionnaire, qui va venir affecter considérablement sa vie personnelle et familiale, lui donnera l'occasion de mener ce travail puisqu'il se retrouve emprisonné pendant 21 mois, de mars 1793 à décembre 1794, pour la seule et simple raison d'être père d'un enfant qui a quitté la France pour rejoindre les nobles émigrés. Bridault met à profit cette période d'inactivité forcée pour reprendre et mettre en ordre ses notes en vue d'écrire un livre sur l'objet principal de ses recherches, les vertus thérapeutiques de la carotte.

L'ouvrage ne pourra toutefois paraître qu'après le dénouement de la période révolutionnaire. Publié à La Rochelle, apparemment en 1802, le *Traité sur la carotte*,

*et recueil d'observations sur l'usage et les effets salutaires de cette plante, dans les maladies externes et internes*, ne contient pas moins de 432 pages. Bridault devait le faire imprimer à Paris mais, écoutant l'administration et tous ceux qui lui font remarquer que la diffusion s'en fera plus facilement et plus rapidement dans les campagnes au moyen d'une publication locale, il choisit finalement un imprimeur rochelais. La souscription, lancée au moyen d'un prospectus et soutenue par le préfet et le sous-préfet, dépasse ses espérances. L'ouvrage, qui n'est pas rare dans les fonds anciens des bibliothèques, est maintes fois évoqué dans la littérature médicale du XIX<sup>e</sup> siècle (surtout dans la première moitié), parfois

pour l'écarter avec quelque dédain, mais assez fréquemment avec estime ou du moins à titre de citation scientifique. Il représente la principale contribution de l'auteur à la recherche médicale de l'époque. Bridault l'enverra en 1806 à la Société de Médecine de New-York, qui l'en remerciera.

Le *Traité* comprend une partie théorique, 170 cas ou observations cliniques, et enfin 60 pièces justificatives. La démarche se veut rigoureuse et scientifique. Les cas sont circonstanciés : identité du patient (sauf nécessité de conserver l'anonymat), âge, lieu, dates, ancienneté du mal, durée de la cure, témoins... L'auteur se fait délivrer des attestations de guérison, conserve et publie des lettres, s'enquiert des décennies plus tard de l'état de son ancien patient, le ré-examine lorsque c'est possible, demande

Frontispice du  
*Traité sur la  
carotte* (photo  
Médiathèque  
d'agglomération  
Michel-Crépeau,  
La Rochelle)



si la maladie est revenue (c'est très rarement le cas) et, si le malade est mort, de quelle affection...

Il veut prouver, démontrer, convaincre, malgré les résistances, et elles sont fortes : il lui a fallu être très « *partisan de la carotte* » pour continuer, en dépit des sarcasmes (certains l'affublent du surnom de « *médecin aux carottes* »), des « *plaisanteries déplacées* », des jalousies, des oppositions. Lui qui n'a rien à vendre, qui veut vulgariser pour que les « *personnes charitables* » et les malades eux-mêmes puissent faire usage de la carotte, s'affronte aux profiteurs, aux charlatans, dont le but est de vendre des pommades, des onguents, des eaux, tout cela coûteux, peu efficace, voire dangereux. La lutte est rude. Il faut dire que les traitements à base de carotte nécessitent souvent une persévérance que n'ont pas les malades et que les cataplasmes suscitent fréquemment, en début de cure, des réactions inflammatoires douloureuses de la peau, et il est donc souvent facile de les en détourner dès que notre médecin s'en est allé.

L'ouvrage est dédié « *aux pauvres et aux habitants des campagnes* », qui sont nombreux parmi ses patients et qu'il soigne gratuitement : « *leurs maladies plus fréquentes, comme plus exposés à l'intempérie de l'air et des saisons et à beaucoup d'autres causes qui dérangent leur santé, m'ont engagé à leur consacrer plus particulièrement mes soins et mon travail* ». La carotte, traitement simple, facile d'emploi et peu coûteux, leur convient particulièrement. Ces malades se sont montrés souvent dociles aux essais menés par Bridault, qui ne cache pas que le hasard a parfois joué un grand rôle dans le progrès de ses investigations. L'expérience, qui est « *le flambeau de la vérité* », a confirmé que la carotte était « *un grand présent de la Providence* ». L'auteur n'a donc plus qu'à se faire « *l'historien fidèle* » de tous les succès de la carotte dont il a été si souvent le témoin, y compris sur des maladies invétérées et des cas jugés incurables par « *les gens de l'art* ».

Le cas fondateur est celui de Marguerite Tétard, de Dolus d'Oléron, qui porte au visage, depuis 22 ans, une « *tumeur cancéreuse* » de la grosseur d'un œuf de poule. Bridault décide d'employer le cataplasme de carotte sur cette patiente : la guérison sera radicale par le seul usage de la carotte râpée appliquée sans discontinuer pendant trois mois. Ce succès le déterminera à persévérer dans la même voie : « *cette première observation, très heureuse et très intéressante, a été le principe de tous les autres traitements et le soutien de mon zèle* ». A partir de là, il fera de la carotte un « *usage constant et journalier* », sur des malades de tous âges, à partir de quelques mois d'existence, et collectera 160 réussites publiées dans son *Traité, « fruit de trente-cinq ans de travail, de courage et d'expérience »*, mais qui cependant, précise-t-il, n'épuise pas la matière.

La carotte s'utilise à la fois en usage externe – en cataplasme, emplâtre, eau distillée – et en usage interne : sirop, suc, décoction, tisane, extrait. Bridault « *profite de toute cette plante* », racine, tige, feuilles. Il attribue l'action de la carotte au caractère alcalin de la pulpe, qui neutraliserait « *l'acide corrosif des humeurs* », tout en regrettant l'insuffisance de nos connaissances sur les vertus des plantes, d'autant que, affirme-t-il selon une conception providentialiste bien de son temps, les plantes se trouvent dans les régions où sévissent les maladies qu'elles peuvent soigner. Le cataplasme de pulpe de racine râpée est le mode principal d'utilisation à l'externe ; Bridault améliore le traitement de Soutzter en exprimant le suc de la pulpe, ce qui rend le cataplasme moins humide. Il conserve par devers lui du sirop et de la poudre de carotte, à utiliser lorsque ce légume, selon les saisons, se fait plus rare ou plus ligneux, moins succulent et donc moins efficace.

La carotte traite, mais aussi prévient les maladies. Elle agit notamment, en usage externe, sur les « cancers », les dartres, les écrouelles naissantes, les abcès, les dépôts, les panaris, les ophtalmies, les érisipèles... ; et en usage interne, sur les rhumes, les engorgements lymphatiques, les obstructions récentes, les suppressions des différentes excrétions, les jaunisses... Bridault a particulièrement fixé son attention sur « *les maladies cancéreuses, dartreuses et scrophuleuses* ». Il reconnaît avoir été parfois emporté par son enthousiasme et avoir trop attendu de la carotte, par « *excès de zèle* ». Il affirme désormais qu'elle peut être parfois inefficace, voire dangereuse, et que Soultzer n'a pas tracé la « *ligne de démarcation* » que lui, Bridault, a découverte. Cependant, lorsqu'elle ne guérit pas, la carotte peut aussi être un palliatif donnant davantage de confort, voire même prolongeant la vie du malade.

Bridault se réjouit d'avoir converti à l'usage de ce remède des médecins (y compris d'Orléans, de Saint-Denis près Paris, du Pas-de-Calais...) et des chirurgiens, pour certains d'abord très incrédules et qui ensuite lui enverront leurs propres observations qu'il adjoint aux siennes propres dans le *Traité*. On voit Cochon-Duvivier, le réputé chirurgien-major de la Marine à Rochefort, recourir au cataplasme de carotte pour éviter d'opérer une seconde fois un « *cancer de la mamelle* ». Par lettre du 24 avril 1779 reproduite en pièce justificative, Cochon-Duvivier atteste de la guérison mais ajoute, prudent : « *un seul exemple ne permet pas d'asseoir un jugement* ». La lettre d'un dénommé Pichon donne raison à Cochon-Duvivier d'avoir évité la seconde intervention : « *il serait bien à désirer pour le bien de l'humanité [...] qu'on employât plus rarement les instruments tranchants et qu'on fit plus souvent usage du cataplasme de carotte qui produit un succès plus constant que celui de l'opération, sans autant de souffrances et d'inconvénients* »...

En dehors des « *gens de l'art* », l'usage de la carotte, comme c'était le but de Bridault, se répand par le bouche-à-oreille. Les patients guéris en font la publicité. Des personnes convaincues se font les relais efficaces du dessein bridaultien. Au palmarès de l'efficacité, trois noms s'imposent : une religieuse d'Esnandes ; un citoyen d'Ars-en-Ré, « *ami de l'humanité* » et « *témoin de tout le bien qu'a fait l'usage de la carotte* » ; et, toujours à Ars-en-Ré, une femme zélatrice de ce remède. Toutes ces personnes envoient des observations à Bridault, qui les intègre à son *Traité*.

En plus de ses fils et de ses belles-sœurs, Bridault emploie naturellement la carotte pour lui-même, lorsque la nouvelle de la mort de son fils émigré lui inflige une jaunisse ou encore, en 1774, à l'occasion d'une ophtalmie « *considérable et douloureuse* » qui ne reviendra plus. Grâce donc à ce traitement, écrit-il, « *malgré un travail assidu au cabinet, mes yeux sont sains, ma vue n'est point affaiblie, quoiqu'âgé de 64 ans, je lis sans lunettes* ».

La méthode a cependant connu des échecs, soit absence de guérison, soit même décès : Bridault en cite dix, qui demeurent manifestement autant de souvenirs douloureux dans son parcours de médecin. Il affirme : « *je serai aussi exact dans le détail de mes erreurs que dans celui de mes succès* ». Il faut dire que beaucoup des malades qu'il voit arriver ont trop attendu, souvent parce qu'ils sont passés d'abord entre les mains de divers médecins, chirurgiens ou même charlatans. Parfois, la carotte se montre inefficace, parfois même Bridault décide, dans des cas définitivement désespérés, de ne pas chercher à l'utiliser.

L'un de ses grands regrets demeure de n'avoir pu sauver, en 1777, la femme d'un confrère et ami, en raison d'un « *virus cancéreux* » qui rendait la mort inévitable.

Dans le cas du « *cancer du sein* » qui l'amènera, autour de 1778, à se rendre tous les deux mois à Saintes, la famille de la patiente consultera des médecins parisiens pour disposer d'autres avis : ils confirmeront la méthode curative adoptée par Bridault. La malade ne guérira pas mais la carotte sera un palliatif qui lui permet d'être toujours en vie en 1802 lors de la parution du *Traité*. Quant à la jeune femme que notre médecin part soigner jusqu'à Orléans pour un ulcère à la joue, la carotte obtient des « *effets étonnants dans une maladie ancienne, héréditaire et rebelle à tous les remèdes conseillés par les plus habiles médecins et chirurgiens de Paris et de plusieurs villes* » ; là encore, en l'absence de guérison, la carotte demeurera un palliatif.

Que ce livre-témoignage si humain, si honnête et circonstancié, si passionné et passionnant, et par certains aspects si exceptionnel et extraordinaire, d'Amy Félix Bridault, puisse demeurer vivant aujourd'hui ! Vive la Carotte ! Et vive la Carotte de Blagnac !

### BIBLIOGRAPHIE :

Olivier Caudron, « De la médecine chinoise au cataplasme de carotte : le parcours du médecin rochelais Amy Félix Bridault », *Écrits d'Ouest* (La Rochelle), n°17, 2009, p. 25-57.

Le texte intégral est disponible sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01653012>

## Participez à la grande histoire des Alouettes !

Le site de l'impasse des Alouettes (anciens centres techniques municipaux) va connaître bientôt un grand réaménagement. Avant cela, le service municipal chargé de l'opération démarre un travail de collecte de photos, d'anecdotes, d'articles de presse, d'archives en tous genre, sur l'histoire du site et de son quartier proche (impasse des Alouettes, impasse des Grives, Rue du Puy d'Uzou et vieux chemin de Grenade).

Les terres agricoles d'origine, l'arrivée du quartier résidentiel, l'histoire du nom des rues alentour, la construction des anciens centres techniques... forment une histoire particulière qu'il est intéressant de préserver et de valoriser avant la construction de ce futur lieu de vie.



Vous pouvez contacter directement la coordonnatrice du projet, Emilie Adeline, au courriel suivant : [e.adeline@mairie-blagnac.fr](mailto:e.adeline@mairie-blagnac.fr) ou son portable : 06 17 37 04 19 pour la récolte des éléments. Les archives peuvent aussi être recueillies par l'association Blagnac Histoire et Mémoire qui s'associe bien volontiers à cette opération.

# Capitouls et marchands de bois toulousains contre des habitants de Blagnac 1772-1774

par *Suzanne Béret, Didier Chapuy, Didier Risser-Maroux, Jack Thomas*

À la suite de la grande inondation de septembre 1772, une importante quantité de bois à brûler appartenant à des marchands de bois toulousains a été entraînée sur le pré des Sept Deniers et sur les rives de la Garonne.

Suspectés, des Blagnacais et d'autres sont accusés de vol et poursuivis par la justice des capitouls à partir de décembre 1772. Une centaine de témoins sont entendus, près de 20 personnes sont mises en cause. Grâce aux documents trouvés aux Archives municipales de Toulouse, nous avons une fenêtre sur le fonctionnement de la justice d'Ancien Régime et sur les comportements des riverains de la Garonne.

Entre 1772 et 1774, la justice des capitouls de Toulouse a mené une enquête sur du bois volé par des Blagnacais et d'autres personnes à la suite d'une grosse inondation de la Garonne. Un des premiers points que l'on remarque en lisant les pièces de la procédure est la grande valeur du bois à brûler dans cette société préindustrielle qui ne connaît pas l'électricité, le gaz, le chauffage central et le confort domestique de maisons bien chauffées. La cuisine se fait au feu de bois ; la production de briques et tuiles, importante à Blagnac, en emploie de grandes quantités ; tout comme les blanchisseuses pour faire bouillir l'eau de leurs grands chaudrons ; enfin, le chauffage des logements se fait avec des cheminées ouvertes ou, plus rarement, avec des poêles qui commencent à peine à se répandre chez les familles les plus aisées.

Portrait des  
capitouls de l'année  
1731-1732.  
Archives  
municipales  
de Toulouse  
FRAC 31555\_  
BB283\_228i]



## LE BOIS, UNE DENRÉE RARE ET CHÈRE EN PAYS TOULOUSAIN

Pour comprendre pourquoi le bois avait tant de valeur, il convient de se rendre compte de comment Toulouse et ses environs sont approvisionnés à cette époque. Autrefois, la vallée de la Garonne, habitée depuis des millénaires, était recouverte de grandes forêts. Mais au fil du temps, elles ont, en partie, disparu devant la croissance démographique avec ses villages, ses bourgs et ses villes. L'agriculture vivrière, fondée sur la culture du blé et d'autres céréales dont le maïs depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, prend de plus en plus de place, laissant moins de terres disponibles pour le pâturage des animaux et pour les arbres. Les grandes forêts ont souffert des assauts des hommes qui coupent le bois pour se chauffer, pour construire leurs maisons et pour créer des champs où cultiver vigne et céréales. C'est un processus qui est toujours à l'œuvre dans maintes régions du monde dont l'Amazonie. La plus grande forêt de la région, celle de Bouconne au nord-ouest de Toulouse et de Blagnac, a vu son étendue se réduire comme peau de chagrin en même temps que la qualité du bois a baissé car on ne laissait guère le temps aux arbres de pousser. Une enquête en 1783 sur les communautés de la région toulousaine donne des indications sur la superficie de bois et de forêts et sur leur qualité, notamment l'âge des arbres. À Blagnac, on dénombre seulement 40 arpents de bois de 10 ans, ce qui représente environ 22 hectares en superficie, sans doute le long de la Garonne, sur les îles et sur les pentes entre deux terrasses. Colomiers et Cornebarrieu, moins peuplées alors que Blagnac, ont plus de superficies boisées et alimentent le marché toulousain.

## LE BOIS DES PYRÉNÉES ALIMENTE LE MARCHÉ TOULOUSAIN

La principale conséquence de cette rareté de bois aux alentours de Toulouse et de Blagnac est l'obligation de recourir à des ressources forestières de plus en plus lointaines, notamment en remontant les cours d'eau, la Garonne, l'Ariège et le Salat. Autrement dit, on doit chercher du bois dans les massifs pyrénéens pour alimenter le marché toulousain. Le bois étant un produit difficile à transporter par voie



*Les Bûcherons,  
peinture de  
Théodore Richard,  
1831.  
Mairie de Toulouse,  
Musée  
des Augustins,  
RO 216]*

Un train de carràs  
du bois au XIX<sup>e</sup>  
siècle.  
Association  
Aude Claire.  
La Dépêche  
du Midi  
le 01/11/2015

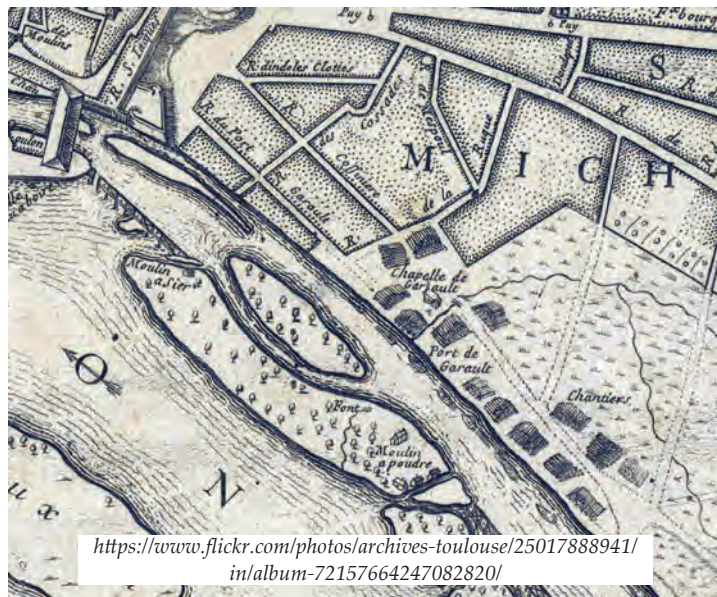


terrestre – mauvaises routes, charrettes tirées par des animaux de trait mais avec de petites charges à cause du poids – la circulation par voie d'eau est privilégiée. Le bois peut être descendu des montagnes par flottaison quand les rivières ont assez d'eau, notamment au printemps. Une série de ports permet de faire des arrêts et regrouper le bois pour la prochaine étape. Tout un commerce s'organise depuis les pentes des Pyrénées où le bois est coupé jusqu'aux voies d'eau qui servent de route pour l'acheminer vers les villes et bourgs des vallées. Evidemment, la ville la plus gourmande en bois est Toulouse, c'est là où les prix sont les plus élevés et les profits pour les marchands potentiellement les plus forts.

## LES MARCHANDS DE BOIS DE TOULOUSE ET LE PORT GARAUD

Dans la Ville rose, le centre du stockage de bois se situe au Port Garaud, sur la rive droite de la Garonne, légèrement en amont du moulin du Château. C'est le quartier du faubourg Saint-Michel, à peu près où se trouve actuellement le Conseil Régional. Au Port Garaud, il y a deux espaces pour le bois, un pour le bois à bâtir, l'autre pour le bois à brûler. Les marchands qui font venir le bois le stockent en attente de sa vente. On y trouve deux grands types de bois : du bois blanc (saule, tremble et peuplier) et du bois de chêne (chêne blanc et chêne noir). Le second type est plus cher que le premier car d'une plus grande qualité calorifique.

*Le port Garaud  
vers 1680 -  
Plan de Tolose  
divisé en huit  
capitoullats dédié à  
Mrs les Capitoulls  
juges et directeurs  
de la ville et  
gardiage de Tolose  
par Mr. Jouvin  
de Rochefort,  
Trésorier de France*



<https://www.flickr.com/photos/archives-toulouse/25017888941/in/album-72157664247082820/>

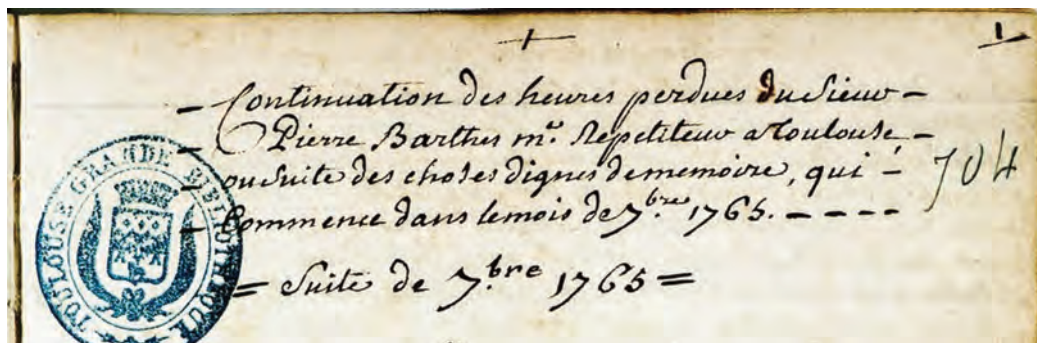
Le commerce du bois compte une cinquantaine de marchands entre 1750 et 1789. Ils sont entre 15 et 20 généralement en même temps, la plupart localisés près du Port Garaud dans le faubourg Saint-Michel, quelques-uns aux environs du port Saint-Etienne, aux abords du canal du Midi, quelques autres près du Bazacle. Depuis leurs dépôts au Port Garaud, ils alimentent les revendeurs de bois de toute la ville, surtout des droguistes et épiciers qui vendent des fagots ou des bûches au détail.

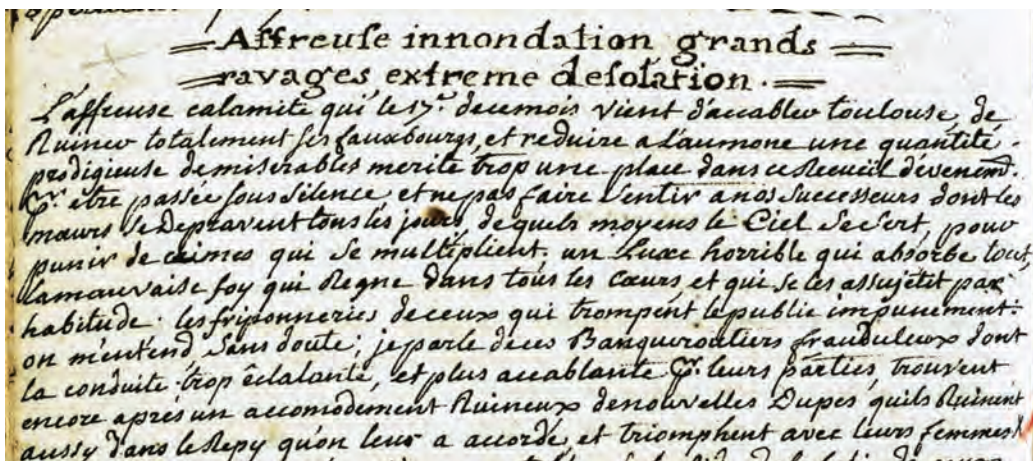
La rareté et la cherté du bois incitent les pouvoirs publics – capitouls et parlement – à chercher à réglementer le commerce afin d'éviter des monopoles et les hausses de prix inconsidérées. Cette réglementation passe par le contrôle des transports du bois, notamment pour essayer de garantir que le bois arrive à Toulouse en quantités suffisantes avant l'hiver. On peut même réquisitionner les radeliers et les charretiers pour les obliger à transporter du bois à des prix imposés. La réglementation porte également sur les marchands et leur comportement. On craint qu'ils stockent du bois dans des lieux secrets afin de le vendre lors des périodes de grande demande, donc de prix plus élevés. On les encourage à le vendre sur les places publiques afin d'assurer la transparence des transactions et peser ainsi sur le prix. Enfin, quand les autorités l'estiment nécessaire, elles peuvent fixer le prix du bois afin de permettre à la population de s'approvisionner sans sacrifier toutes ses économies. Des marchands indécents se voient alors infliger des amendes non négligeables, de 30 à 100 livres.

C'est dans ce contexte qu'il convient de comprendre ce qui s'est passé à l'automne 1772 quand les flots de la Garonne ont emporté plusieurs milliers de pagelles de bois vers les Sept Deniers en face de Blagnac (la pagelle de bois est une unité de mesure ancienne qui représente environ 1,25 stères). La tentation était alors grande de s'en servir !

## DE LA GRANDE INONDATION DU 17 SEPTEMBRE 1772 À LA PROCÉDURE JUDICIAIRE POUR VOL DE BOIS

Nous sommes bien informés de cette inondation grâce aux indications données dans ses « Heures perdues » par le Toulousain Pierre Barthès. Barthès est un observateur attentif de la vie publique de Toulouse entre 1737 et 1780 ; il a laissé 8 cahiers manuscrits qui sont désormais conservés à la Bibliothèque du patrimoine de Toulouse. Les cahiers sont aussi en ligne sur le site Rosalis. Dans le Ms. 704, il décrit l'inondation dans des termes apocalyptiques : « *que Dieu justement irrité se vange si hautement par des fléaux si visibles [pou]r punir les forfaits d'une ville si abominable et si digne de punitions* ». Après deux jours de pluie, la Garonne sort de son lit le matin du 17 septembre et envahit rapidement les quartiers bas de la ville : le quartier Saint-Cyprien, l'île de Tounis et le Port Garaud. Vers midi, l'eau atteint des hauteurs inhabituelles au Pont Neuf : « *à cette même heure l'on vit l'eau passer par la troisième lune du pont et bientôt après dans la quatrième, charriant avec elle une prodigieuse quantité de bois à bâtir, de bois à brûler, de merrein, de meubles, de barriques, de barques entières,*





Les heures perdues de Pierre Barthès, maître répétiteur en Toulouse, ou recueil des choses dignes d'être transmises à la postérité, arrivées en cette ville ou près d'icy, commençant au mois de décembre de l'année mil sept cens trente sept, et fini au mois d'août mil sept cens cinquante.

VI. Septembre 1765 à août 1773.

Bibliothèque municipale de Toulouse, ms. 704. Rosalis.

même couvertes, qui venant à heurter de front aux piles du pont, faisoient craindre un malheur tel qu'on peut l'imaginer, mais qui grâce à Dieu n'a eu aucune suite fâcheuse ». Les dégâts sont importants. Selon Barthès, à Saint-Cyprien, les caves de toutes les habitations sont remplies, à l'hôpital Saint-Jacques l'eau emporte une grande quantité de drogues de « l'appotiquerie », de blé et de farine de la boulangerie. Une barque heurte de front la porte du moulin du Bazacle contenant les meules, heureusement sept résistent sur les neuf.

Une bonne partie du bois stocké au Port Garaud est alors emportée ; selon les marchands de bois, environ 3000 pagelles de bois à brûler ont été déposées sur la rive de la Garonne au niveau des Sept Deniers. Nous ne savons pas combien de pagelles sont emportées plus loin. Selon Barthès, le bilan humain de cette inondation s'élève à 15 ou 16 morts ; le bilan matériel est sans doute lourd également avec des maisons détruites ou endommagées, des marchandises de toute nature noyées ou emportées. Les ravages n'ont pas l'importance causés par celle de 1712, mais tout de même, elle fait le désespoir de nombreux malheureux qui ont tout perdu.

## LES MARCHANDS DE BOIS ET LE LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DEVANT LES CAPITOUXS

Nous ne savons pas tout de ce qui s'est passé sur le pré des Sept Deniers entre le 17 septembre et le 12 décembre, mais à cette dernière date, le sieur Campistron, marchand de bois et représentant d'autres marchands, soumet une requête en plainte devant les capitouxs pour vol de bois. Dans divers documents, Campistron affirme que les marchands avaient réussi à sauver environ 3000 pagelles de bois à brûler et à les stocker aux Sept Deniers en attendant de les vendre. L'idée était de partager le prix de vente entre les marchands au prorata de leurs déclarations de perte. Dans la première quinzaine de décembre, Campistron et ses confrères doivent constater que le stock de bois aux Sept Deniers a beaucoup fondu ; selon la plainte déposée le 12 décembre 1772, la perte se chiffrait à 1100 pagelles. On estime que le prix de la pagelle de bois à brûler à cette époque s'élevait à environ 12 livres la pagelle, la perte représenterait environ 13 000 livres. Quand on sait que le revenu moyen des ouvriers dans les dernières décennies de l'Ancien Régime tournait autour de 100 à 300 livres par an, on mesure l'importance de la perte.

Comment mettre fin à ces vols de bois ? Campistron et les autres marchands ne peuvent sans doute pas mettre des gardes jour et nuit près des bûchers des Sept

Deniers. Ils font alors appel à l'autorité municipale de Toulouse, les capitouls, en portant plainte pour vol de bois tout en mobilisant les forces de police disponibles, les soldats de la compagnie du guet. Par leur requête en plainte, ils obtiennent de mobiliser une douzaine de soldats pour faire une descente aux Sept Deniers en début de soirée (ou à la fin de l'après-midi), le 11 décembre, à un moment où ils soupçonnent que les voleurs sont à l'œuvre.

## LA COMPAGNIE DU GUET ET SES SOLDATS

Le vendredi 11 décembre 1772, onze soldats du guet accompagnés de quatre marchands de bois vont, sur l'ordre du caporal de garde, au pré des Sept Deniers arrêter ceux qui volent du bois. Qu'est-ce que le guet à Toulouse au XVIII<sup>e</sup> siècle ? Depuis le Moyen Age, les capitouls de Toulouse emploient des forces paramilitaires pour le maintien de l'ordre dans la ville. Une partie est formée de ce qu'on appelait « la garde bourgeoise », hommes adultes de la ville engagés de manière bénévole. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, ils patrouillent la nuit pour assurer la sécurité des habitants. La compagnie du guet est, elle, composée d'hommes adultes, le plus souvent anciens soldats de l'armée royale, recrutés en principe à moins de 40 ans, nommés par les capitouls, approuvés par l'intendant à Montpellier parmi les candidats pouvant présenter un certificat de bonnes vie et mœurs. Ils doivent, théoriquement, mesurer au moins 5 pieds, 2 pouces de taille (environ 1m 68). Ils sont pour la plupart des célibataires ; les hommes mariés n'étant pas toujours très volontaires quand il faut sortir la nuit, notamment pour garder les portes et ponts de la ville. Il y a un petit encadrement avec des officiers et sous-officiers. Ils embauchent tous les matins à l'Hôtel de ville où le capitoul en charge du guet les accueille et donne des instructions sur les tâches à accomplir dans la journée.

### Les missions du guet

À l'époque de notre affaire, ils sont 64 soldats, habillés par la ville avec une veste et une culotte en cadis rouge garance, un chapeau de mousquetaire, des guêtres en veau. Ils portent des armes : des carabines à baïonnettes et des épées. Leur mission ? Ce sont avant tout des agents de la police générale des espaces publics, chargés de débusquer des mendiants, nombreux alors ; de dresser des contraventions aux ordonnances municipales ou parlementaires ; d'arrêter des contrevenants ou des personnes soupçonnés de délits et de crimes ; de rechercher des fugitifs cachés dans la ville. Et, ce 11 décembre 1772, d'aller sur le pré des Sept Deniers à la recherche de toutes les personnes qui se servent du bois que l'inondation y avait déposé et que les marchands de bois avaient ramassé .

Les 13 et 14 décembre, ils sont interrogés comme témoins. Ces auditions ont été préparées avec un questionnaire élaboré par le sieur Campistron, le marchand de bois qui représente ses confrères. Dans le langage juridique de l'époque, ce questionnaire s'appelle un brief intendit ; il propose aux juges une liste de questions à poser soit aux témoins, soit aux accusés. Dans le cas des soldats du guet, les questions portent sur ce qui s'est passé lors de la descente le soir du 11 décembre aux Sept Deniers puis sur les événements le lendemain à Blagnac même.

### Présentation des soldats

Avant de prendre connaissance de leur déposition, voici des renseignements sur chacun d'eux.

- 1) Gabriel COTIN, dit Lafeuillade, 50 ans, de la place de la Daurade (signe COTAIN) ;
- 2) Antoine DELPY, 52 ans, de la rue du Petit Versailles ;
- 3) François ESPITALIER, dit Latreille, 45 ans, de la rue des Salenques ;
- 4) Jean SANTURIN, dit Toulouse, 45 ans du faubourg Saint-Michel ;

- 5) Baptiste CAYROL, 28 ans, de la place de la Daurade ;
- 6) Jean MELIX, dit Laviolette, 36 ans de hors la porte Matabiau ;
- 7) Jean MELIX, dit Castelnau (frère du précédent), 32 ans, de la rue Saint-Julia ;
- 8) Antoine PRADIÉ, dit Sans Regret, 38 ans, de la rue des Pénitents Noirs ;
- 9) Jean CAZES-DESSUS, dit Casse, 55 ans, de la rue des Trois Piliers ;
- 10) Jean-Pierre FRANC, dit Muret, 48 ans, de la rue des Moulins ;
- 11) Jean TALAZAC, 28 ans, de la rue du Taur (signe Talasac).

## PREMIÈRES ARRESTATIONS

Les témoignages des soldats, plus ou moins détaillés mais concordants, nous permettent de visualiser leurs actions à la manière d'un film ou d'une bande dessinée. Ils déclarent tous que vers les six heures du soir ce jour-là, ils quittent l'hôtel de ville pour le pré des Sept Deniers. Juste avant d'y arriver, près de la tuilerie de la veuve Lafitte, ils aperçoivent dans un champ un homme et une femme portant du bois de pagelle, la femme sur la tête, l'homme sur l'épaule. Avec la nuit, ils n'ont pas pu compter le nombre de bûches. Jean Melix, dit Castelnau, est un de ceux qui leur crie de s'arrêter. La fille obéit tandis que l'homme jette le bois et tente de fuir. Deux soldats se mettent à sa poursuite et l'arrêtent. Ces deux personnages se disent alors fils et fille du bordier du sieur Daram de la métairie de la Pescadoure. Joseph Crabié a 30 ans, sa sœur Marie 21. Ils assurent que c'est la première fois qu'ils viennent prendre du bois et que c'est pour faire des piquets pour leur charrette. Ils sont emmenés à la tuilerie et laissés à la garde de deux soldats.



Plan de la Garonne entre Casselardit, Sept-Deniers et Blagnac, milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (il existe déjà le premier pont de Blagnac là où passait le bac auparavant). Les événements racontés dans cet article se passent surtout entre la rive Sept-Deniers et l'embouchure du Touch, le Plan du Port et les rives côté Blagnac village. Archives départementales de la Haute-Garonne 5840 W 74 PG 1569 (merci à Sandrine Bouiller qui a retrouvé les références à ce plan).

## LA SUITE DES ARRESTATIONS

De là, le reste de la troupe et les marchands de bois vont au pré des Sept Deniers après s'être divisés « les uns d'un côté, les autres de l'autre ». Le soldat Antoine Delpy témoigne : « Le déposant en arrivant auprès dudit bûcher trouva avec ses camarades un homme et une femme qu'ils dirent être mariés, et le mary être cordonnier, portant chacun un faix de bois. Ils les arrêtèrent, et ces deux mariés dirent que c'étoit la première fois qu'ils y étoient venus et cella parce que tout le monde alloit prendre de ce bois ». Ce couple est

marié et vit à Blagnac. Il avait traversé le fleuve pour aller chercher du bois. Le mari, cordonnier de son état, s'appelle Laurans Laux, il a 30 ans et il est natif de Blagnac. Son épouse, Jeanne Lannes, a 33 ans. D'après l'audition d'office, ils avaient déjà fait le trajet pour chercher du bois, Jeanne deux fois, son mari trois.

Tout en arrêtant le couple, les soldats voient et entendent « *malgré l'obscurité de la nuit* » beaucoup de personnes en train de prendre du bois et qui s'enfuient à leur approche, abandonnant sur place le bois qu'elles avaient emporté, attaché avec des cordes ou avec un tablier de femme. Enfin, un autre détachement de soldats arrête trois hommes entre les bûchers et le fleuve. C'étaient les trois frères Bacalérie, Pierre, 31 ans, Jean, 27 ans et Gervais 24 ans. Ils habitent Blagnac où ils sont travailleurs de terre. Il ne semble pas que les frères avaient du bois lors de leur arrestation mais ils ont avoué avoir eu l'intention d'aller en chercher. Ils ont traversé le fleuve dans deux bateaux qui se trouvaient libres. Le plus jeune frère, Gervais, dit avoir une trentaine de bûches chez lui qu'il avait ramassée aux Ramiers suite à l'inondation.

## AU PORT DE BLAGNAC

Ensuite, tous les soldats et les marchands à nouveau réunis se dirigent vers le port de Blagnac situé à cette époque au plan du Port. Ils voient plusieurs bateaux qui gagnent le large ou qui y sont déjà. Les soldats leur crient d'aborder et tirent même plusieurs coups de fusils en l'air pour les y inciter mais aucun des occupants ne les écoute. De là, la troupe prend le chemin du retour avec les cinq prisonniers puis récupère à la tuilerie le frère et la sœur laissés à la garde de deux soldats et conduit les sept individus arrêtés à la prison de l'hôtel de ville de Toulouse.

## PERQUISITIONS À BLAGNAC

Le lendemain, 12 décembre, les mêmes soldats et les mêmes marchands arrivent à Blagnac vers les huit heures du matin. En s'approchant, ils voient beaucoup de bois de pagelle dans l'eau de la Garonne ou sur le bord prêt à y être jeté. À l'entrée du village, tandis que les marchands vont chercher les consuls et le greffier, les soldats se divisent par petits groupes de deux ou trois et s'acquittent d'une tâche bien déterminée. Les uns « sont postés » au port haut pour voir si on jette du bois dans la rivière et d'autres au port bas pour essayer de découvrir d'où a été jeté le bois qui recouvre la rivière. D'autres enfin fouillent les maisons et trouvent des bûches ou des pièces de merrain dans chacune d'entre elles y compris dans celle du syndic de la marine, sauf dans deux maisons dont celle du chirurgien. Ils en découvrent également cachées dans du fumier, dans des galetas, dans le cimetière et dans l'église. Ils font transporter le bois à la maison commune du village tout près de l'église.

Les habitants avouent que le bois provient de l'inondation mais sans préciser l'endroit où ils l'ont trouvé. Est-ce au pré des Sept Deniers ? Au Ramier de Blagnac ? La seconde hypothèse apparaît comme la plus vraisemblable.

Certains soldats affirment qu'ils sont restés pour la nuit à Blagnac et que le dimanche, à la sortie de la messe, ils se sont aperçus que le bois déposé dans les fossés, dans les rues, dans le cimetière ou sous les cloches, avait disparu.

## LE SEIGNEUR DE BLAGNAC, LE BARON AMIEU, EST-IL INTERVENU ?

Le seigneur de Blagnac en 1772 est le baron Amieu. Il possède le droit de justice dans sa seigneurie. L'arrivée des marchands de bois et des soldats de guet de Toulouse – représentant d'autres juges extérieurs, les capitouls – constitue un

empiétement sur ses droits. Le matin, en arrivant sur place, les marchands et les soldats requièrent les consuls de les assister dans leurs recherches. Les consuls demandent de voir les ordres qui leur permettent de perquisitionner à Blagnac, puis, semble-t-il satisfaits, les assistent dans leurs recherches. Le soldat Baptiste Cayrol dépose que lui et un camarade ont croisé l'homme d'affaires du seigneur qui les avertit : « [Il] leur dit de se tenir sur leurs gardes parce que sy on vouloit le croire ils ne s'en retourneroient pas comme ils étoient venus ». D'autres dépositions de soldats évoquent ces menaces. Antoine Delpy en fait le relais : « Et comme on dit que sy la troupe restoit pour faire la recherche comme ils avoient fait auparavant, il arriveroit quelque malheur ». Jean Santurin rapporte : « On nous menace de nous metre en prison ». Jean Mélix, dit La Violette, donne une indication des raisons de ces menaces : « Et après dînné, le déposant entendit qu'on disoit qu'on les fairoit metre en prison parce qu'on n'avoit pas parlé au seigneur ». Autrement dit, le seigneur reproche aux Toulousains de venir sur ses terres faire des actes de police et de justice sans l'avoir consulté et obtenu son accord. Antoine Pradié rapporte une autre rumeur sur les menaces physiques qui pèseraient sur les Toulousains : « Le bruit courut dans Blaignac qu'on vouloit assomer les soldats et les marchands s'il y restoient la nuit ».

Le 13, en milieu de journée, les marchands toulousains présents sont conviés

Le château du  
baron Amieu,  
place de l'abbé  
Amouroux  
(cliché Ph. Garcia)



(convoqués ?) au château, actuelle place de l'abbé Amouroux. Ont-ils rencontré le baron Amieu ou seulement ses agents ? Les soldats du guet ne sont pas présents et les marchands n'ont pas témoigné. Ce que l'on sait, en revanche, c'est qu'au retour des marchands, ceux-ci donnent l'ordre de lever le camp et de repartir à Toulouse. Le soldat Baptiste Cayrol donne sa version de cet épisode dans sa déposition ; le seigneur aurait été vraiment présent : « En dînnant, l'homme d'affaire du s[ieu]r baron de Blaignac, qui est le même dont le déposant a parlé, vint dire aux marchands que le s[ieu]r baron de Blaignac souhaitoit à leur parler et qu'il les prioit d'aller au château. Le déposant ignore s'ils y allèrent, mais vers les trois heures de l'après-midy, lesdits marchands dirent qu'il falloit se retirer, ce qu'ils firent ».

Les deux actions des 11, 12 et 13 décembre, aux Sept Deniers et à Blagnac eurent des résultats assez mitigés : sept personnes arrêtées, de toute évidence du menu fretin. Malgré tout, elles ont été emprisonnées à l'Hôtel de Ville de Toulouse et accusées de vol de bois. Les premiers interrogatoires ne donnent guère d'informations supplémentaires, quelques noms tout au plus. Les marchands de bois ne s'en

satisfont pas et poussent pour d'autres mesures qui pourront, espèrent-ils, révéler d'autres coupables et mettre fin au pillage.

La procédure va donc se poursuivre dans les mois à venir avec de nouveaux accusés. C'est ce que nous verrons dans le prochain épisode de notre histoire du bois volé.

## REMERCIEMENTS

Nous voudrions remercier chaleureusement Géraud de Lavedan, archiviste aux Archives municipales de Toulouse qui nous a signalé l'existence de ce procès dans le fonds judiciaire des capitouls. Grâce à lui, nous avons pu photographier l'intégralité de la procédure afin de pouvoir travailler à son analyse.

## SOURCE

Archives municipales de Toulouse, FF 816/8, procédure # 202.

Bibliothèque municipale de Toulouse, *Les heures perdues de Pierre Barthès, maître répétiteur en Toulouse, ou recueil des choses dignes d'être transmises à la postérité, arrivées en cette ville ou près d'icy*, tome IV, manuscrit 704. Sur le site de Rosalis.

## BIBLIOGRAPHIE

Lamouzèle, Edmond, *Essai sur l'organisation et les fonctions de la compagnie du guet de Toulouse au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, H. Champion et Tulle, 1906.

Viguié, Bénédicte, *Le commerce du bois à Toulouse vers 1670 - vers 1780*, Mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Toulouse-Le Mirail, 1990.

# 1789 : Le Cahier de doléances de Blagnac

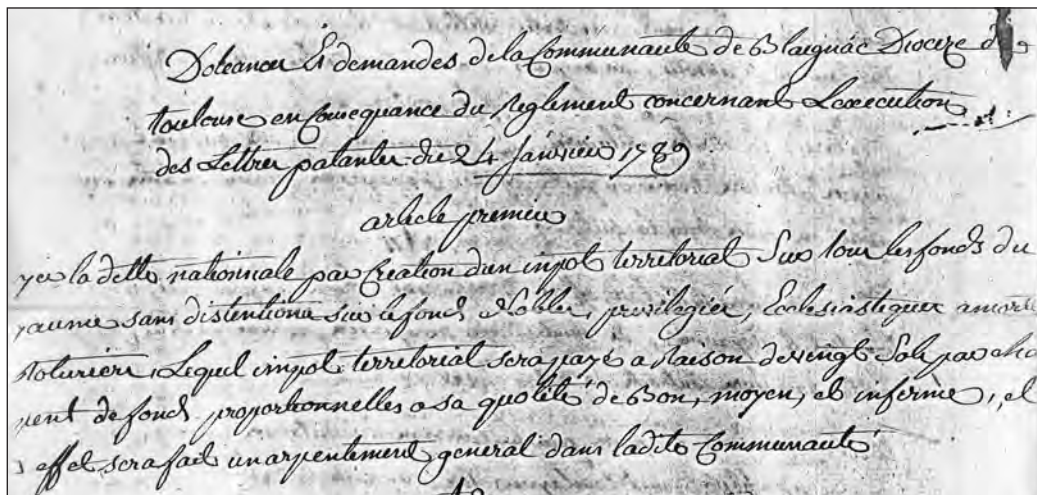
par Monique Lanaspèze

Les cahiers de doléances sont un formidable révélateur de la société d'Ancien Régime à la veille de la Révolution, « le testament de l'ancienne société française, l'expression suprême de ses désirs, la manifestation authentique de ses volontés » a pu écrire Alexis de Tocqueville.

Blagnac a la chance d'avoir conservé le sien alors que de nombreux autres ont disparu dans la Haute-Garonne.

Seuls 12 cahiers appartenant à la sénéchaussée de Toulouse sont encore dans les archives communales de Bazus, Bouloc, Bruguières, Capens, Castelnau-d'Estrétefonds, Flourens, Melles, Montastruc la Conseillère, Saint-Jory, Saint-Martin de Ronsac, Toulouse, Valentine.

Première page  
et article 1  
du cahier  
de doléances  
(Archives  
municipales  
de Blagnac)



## À quand remonte l'origine des cahiers de doléances ?

En 1247, Saint Louis lance de grandes enquêtes dans tout le royaume car il veut limiter les abus de ses officiers et se faire connaître de ses sujets ; cela ne s'appelle pas encore cahiers de doléances.

En 1357, lorsque Jean Le Bon est fait prisonnier par les Anglais, les pays d'États se réunissent pour accorder au Roi les aides au paiement de sa rançon après avoir invité la population à rédiger les doléances faites au roi et à son administration.

En 1484 la régente Anne de Beaujeu généralise les cahiers de doléances contre Louis XII qui lui conteste son titre.

Cet usage se perpétue et ainsi chaque fois que la royauté se trouve en difficulté, elle propose la réunion des États Généraux ; mais les rois ne les convoquent que très rarement car, pour lever de nouveaux impôts, pour renflouer les caisses, il leur faut tenir compte des récriminations de la population et donc réformer dans son sens !

Il n'y a pas eu de réunion des États Généraux depuis 1614, depuis la mise en place de la monarchie absolue sous Louis XIV !

En 1789, les finances sont au plus bas surtout depuis les dépenses occasionnées par la participation de la France à la guerre d'indépendance des États Unis.

Les ministres Calonne et Brienne sont chargés par Louis XVI de chercher de nouvelles sources d'argent et avant de demander la levée de nouveaux impôts aux français, il est de tradition que la population soit invitée à faire part au roi de ses récriminations et des abus dont ils subissent les méfaits par « les cahiers de doléances ».

### Suivons la chronologie de 1789

24 janvier 1789 : le roi Louis XVI publie une ordonnance pour réglementer l'élaboration des cahiers de doléances et l'élection des députés des trois ordres à l'assemblée des Etats Généraux.

Lettre du roi :

« Pour la convocation des États Généraux à Versailles le 27 avril 1789.

**De par le Roi... Nous avons besoin du concours de nos fidèles sujets pour nous aider à surmonter toutes les difficultés où nous nous trouvons, relativement à l'état de nos finances... »**

La tradition veut que chaque ordre rédige ses cahiers : les cahiers de la noblesse et du clergé sont élaborés par leurs assemblées respectives dans la ville où siège le sénéchal : Toulouse.

Les consuls blagnacais réunissent le conseil politique (dix notables, le procureur juridictionnel et le syndic des bien tenants : grands propriétaires ne résidant pas dans la paroisse) en réponse à une lettre de l'ordre du Tiers Etat de Toulouse qui invite « **toutes les villes, bourgs et communautés du diocèse de se rendre le 17 Février à la tribune des Pénitents Noirs afin de déterminer s'il convient d'envoyer**

**un député à Paris pour demander que le Tiers État soit représenté dans les États Provinciaux car le Tiers État supporte la charge publique... de sorte qu'il est surchargé par les impositions extraordinaires et forcé de les payer sans pouvoir discuter son propre intérêt ... ni l'égalité de la répartition, ce qui est contraire au bien public et à l'intérêt particulier de chaque communauté qui a droit de veiller aux intérêts de ladite communauté. »**

*Gravure anonyme représentant les trois ordres des États Généraux 1789-Paris- BNF*



L'assemblée nomme Jean Baptiste Dupré représentant de la communauté de Blagnac.

13 mars 1789 : sur ordre de sa Majesté de Versailles pour la convocation des Etats Généraux du royaume et pour satisfaire à l'ordonnance du Sénéchal de Toulouse les consuls blagnacais et le conseil politique ainsi que 71 Blagnacais de plus de 25 ans, compris dans le rôle des impositions, se réunissent afin d'organiser l'écriture des cahiers et l'élection

de leurs représentants à l'assemblée de la sénéchaussée.

Ils se retrouvent dans l'église Saint-Pierre pour écrire les cahiers de doléances et élire les délégués (3 députés pour 300 feux).

Le registre des délibérations mentionne :

**« Nous ont déclaré avoir eu parfaite connaissance tant pour la lecture et publication qui ont été faites au prône (sermon) de la messe paroissiale de Monsieur le Curé le huit, au-devant de la porte principale de l'église, nous ont déclaré qu'ils allaient d'abord s'occuper de la rédaction de leurs cahiers de doléances plaintes et remontrances... Ils nous ont montré lesdits cahiers qu'ils ont signé par ceux qui savaient... »**

## **PRÉSENTATION DES QUINZE ARTICLES DU CAHIER DE BLAGNAC**

*« Doléances et demandes de la communauté de Blagnac, diocèse de Toulouse, en conséquence du règlement concernant l'exécution des lettres-patentes\* du 24 janvier 1789. »*

Lettres-patentes : lettres revêtues du grand sceau de l'état que le roi adressait, ouvertes, aux Parlements.

### Article Premier

*Payer la dette nationale par la création d'un impôt territorial sur tous les fonds\* du royaume sans distinction des fonds nobles, privilégiés, ecclésiastiques, amortis\* et roturiers\*, lequel impôt territorial sera payé à raison de 20 sols par chaque arpent\* de fonds, proportionnel à sa qualité de bon, moyen, infirme, et à cet effet sera fait un arpentement général dans ladite communauté.*

\* Fonds : biens immeubles ( terres..)

\* Amortis : tirant un bénéfice d'un bien

\* Roturiers : qui ne sont pas nobles

\* Arpent : unité de superficie ancienne (de 35 à 50 ares selon les endroits)

### Article 2

*Supprimer, en créant l'impôt ci-dessus, les vingtièmes\* et quatre sols par livre du premier vingtième.*

*Supprimer encore la taille\* et le taillon\*.*

\* Les vingtièmes : le premier vingtième remplace en 1749 l'impôt appelé le dixième, lui-même établi après la famine de 1741 et la guerre de succession d'Espagne.

Il est prélevé sur le revenu du foncier, mobilier, des professions libérales et de l'industrie.

Les contribuables doivent faire une déclaration de leurs revenus.

Il est acquitté par presque tous les corps sociaux ; seul le clergé en est exempté.

Il doit servir à rembourser les dettes de l'État liées aux dépenses militaires et donc en 1756 le deuxième vingtième s'ajoute au premier lors de la guerre de sept ans et en 1782, le troisième vingtième est ajouté pour subvenir aux dépenses militaires de la guerre d'indépendance américaine.

\* La taille : prélèvement foncier payé uniquement par les roturiers (non nobles) à l'origine au seigneur (le cens) puis, à partir de la guerre de cent ans, au roi.

En Languedoc, la taille est dite « réelle ». La terre est classée « noble » ou « roturier », la taille est payée par tous les propriétaires, nobles ou non, qui possèdent des terres « roturières ».

\* Le taillon : institué en 1549, est un supplément de la taille pour subvenir aux besoins financiers croissants du royaume.

### Article 3

*Après l'extinction de la dette nationale, supprimer la capitation\*, condition sans laquelle l'impôt territorial ne serait point accepté.*

\* Capitation : cet impôt, établi par Louis XIV pour financer les guerres et dont à l'origine sont exemptés les pauvres et le clergé est supprimé puis rétabli comme un impôt de répartition pesant sur les seuls roturiers, en supplément de la taille.

#### Article 4

*Assujettir les capitalistes\* quelconques à un impôt proportionnel à l'impôt territorial, lesquels seront tenus de faire contrôler les lettres de leurs créances privées\* dans quinzaine après l'enregistrement de la loi qui sera rendue par Sa Majesté, et faute du contrôle de leurs lettres de créance\*, les déclarer nuls et condamner les capitalistes à cent livres d'amende, et en cas de récidive à la perte de leurs capitaux.*

\* Capitalistes : ceux qui accumulent et font fructifier l'argent.

\* Contrôle des lettres de créance : correspond à la déclaration de l'argent des capitalistes (bons, dépôts dans les banques, billets de trésorerie...)

#### Article 5

*Sa majesté sera suppliée, après l'impôt territorial établi et perçu, de donner, l'année suivante, connaissance à son peuple du produit d'icelui et du montant de la dette nationale qui sera acquittée avec le produit d'icelui et de continuer ainsi, année par année, jusqu'à l'extinction de ladite dette nationale.*

#### Article 6

*Réformer les abus et les vices des États Provinciaux\* d'où dérivent les immenses surcharges des fonds.*

*Supprimer la multiplicité des recettes et n'admettre qu'un receveur, où tous les collecteurs verseront l'argent de leur collecte, que ledit receveur fera parvenir directement à la caisse du roy*

\* États provinciaux : assemblée des représentants des trois ordres dans certaines provinces du royaume (Languedoc, Bretagne, Dauphiné...) pour fixer avec le roi le montant de l'impôt provincial et d'en assurer la levée.

Ces administrateurs de la province du Languedoc sont composés de 25 archevêques ou évêques, un nombre égal de barons, les uns siégeant chaque année par privilège, les autres à tour de rôle et 68 membres du Tiers désignés d'une manière peu démocratique (*La révolution française dans le Midi Toulousain - J.Godechot*).

Les pays d'États s'opposent aux pays d'Élections dans lesquels les agents royaux répartissent et lèvent l'impôt direct.

#### Article 7

*Établir un impôt modique d'un liard par âne ou ânesse, de deux liards par cheval ou jument ou mules, d'un sol par char attelé de chevaux, bœufs ou mules ou autres animaux, le tout payable à l'entrée de chaque ville du royaume pour servir à la faction et entretien de tous les chemins publics de chaque province, au lieu que les administrateurs de chaque province ruinent les possesseurs de fonds par l'imposition des dites réparations, toujours immensément outrées.*

#### Article 8

*Laisser aux communautés le soin de délibérer, à la pluralité des voix comptées par l'allivrement\* dans chacun des habitants et bien tenants, les réparations nécessaires aux chemins, rivières et fleuves qui traversent la communauté, et, lesdites délibérations prises, faire défense aux administrateurs de la province ou du diocèse de procéder à l'adjudication\* des dites réparations sans que le devis n'en ait été approuvé par lesdites communautés et sans l'assistance et le consentement des consuls, syndics et principaux allivrés, le tout pour prévenir les abus et monopoles*

*desdites adjudications.*

\* Allivrement : estimation fiscale calculée à partir du compoix.

\* Adjudication : marché des travaux à effectuer dans le domaine public.

Article 9

*Déclarer rachetables toutes les rentes obituaires\* en payant le capital d'icelles sur le pied de l'intérêt à cinq pour cent.*

\* Rentes obituaires : le clergé reçoit ces rentes pour le service des morts (messes d'anniversaire...)

Article 10

*Déclarer les rentes obituaires et seigneuriales prescrites par cent années, au lieu qu'après plusieurs siècles on fait revivre de pareilles rentes, éteintes par des affranchissements oubliés ou perdus dans la suite des siècles.*

Article 11

*Supprimer les gabelles\* et officiers en dépendant.*

*Régler un prix uniforme au sel et au tabac dans tout le royaume et rembourser les officiers pourvus desdites charges sur le prix porté par leur contrat d'achat.*

\* Gabelle : impôt sur le sel

Article 12

*Déclarer les fonds nécessaires pour les fourrages des métairies, ensemble les prés provisoirement du foin nécessaire auxdites métairies, exempts de toute dîme.*

Article 13

*Réunir dix justices seigneuriales et former dans le centre d'icelles un seul siège pour y administrer la justice.*

*Chaque seigneur à son tour nommera son juge, qui, jugera définitivement et sans appel jusqu'à cent livres.*

*On conservera ainsi les propriétés aux seigneurs justiciers qui continueront de jouir de leur justice qui, réunissant l'utile et l'honorifique, seront exercées par des juges éclairés.*

Article 14

*Décharger les communautés de toutes les réparations des maisons presbytérales et assujettir les décimateurs à loger les curés et à faire les réparations tant de leurs logements que des églises.*

Article 15 et dernier

*Établir un bureau de charité dans ladite communauté et doter ce bureau d'un sixième de la dîme appartenant aux décimateurs, lequel bureau employera le sixième de cette dîme :*

1) à salarier un chirurgien ou médecin pour les pauvres malades et une sage-femme bien instruite pour les accouchements des pauvres femmes ;

2) à pourvoir aux remèdes et aux bouillons nécessaires aux pauvres ;

3) à salarier un maître d'école pour instruire les enfants à la religion et les apprendre à lire et à écrire.

*Cet article doit être exactement suivi parce que les décimateurs à qui on donne la dîme pour leur subsistance personnelle, pour celle des pauvres et pour les ornements et autres besoins de l'église, ont négligé de secourir les pauvres, le curé rejetant cette obligation sur les gros décimateurs, et les gros décimateurs sur les curés, ce qui laisse les pauvres malades sans aucun secours, dans les plus urgents besoins*

## **L'élection des trois députés blagnacais**

Après la rédaction des cahiers par les habitants précédemment cités, trois députés sont élus :

*« à la pluralité des suffrages réunis, en faveur du sieur Jean Paul Joseph Guion, lieutenant du juge, le sieur François Cantayre et le sieur Jean Gabriel Delaux ménager qui ont accepté ainsi que nous, ladite commission et promis de s'en acquitter fidèlement. La nomination des députés ainsi faite, les habitants ont en notre présence, remis aux... députés les cahiers de doléances afin de les porter le 26 du courant devant Mr Le Sénéchal de Toulouse... et leur ont donné tout pouvoir... de proposer... aviser et consentir ce qui peut concerner les besoins de l'État, la réforme des abus, l'établissement d'un ordre fixe et durable dans la partie de l'administration, la prospérité du royaume et le bien de tous et de chacun des sujets de sa majesté ».*

Signalons tout de même des anomalies dans les délibérations : celle du 13 mars 1789 qui précède la mention des cahiers est barrée, mais pas celle du 25 mars, à l'identique, sauf les noms des délégués élus pour porter les cahiers enregistrés le 5 avril ;

13 mars : Jean Paul Joseph Guion lieutenant du juge, Jean Baptiste Dupré chirurgien et procureur juridictionnel, Jean Gabriel Delaux ménager sont mentionnés.

25 mars : Ce ne sont plus tout à fait les mêmes ! Jean Paul Joseph Guion lieutenant du juge, François Cantayre et Jean Gabriel Delaux.

La noblesse et le clergé élisent séparément leurs députés.

26 mars 1789 : l'Assemblée générale des trois ordres se réunit au couvent des Cordeliers à Toulouse. où ils sont chargés, avec les députés des autres villes de la sénéchaussée, d'envoyer à Paris leurs 16 représentants (dont 8 pour Toulouse) pour exprimer au roi les doléances du pays.

1<sup>er</sup> mai 1789 : Louis XVI convoque à Versailles les États Généraux et le Comte de Clermont-Tonnerre fait un rapport de synthèse au Comité de Constitution de l'Assemblée nationale le 27 Juillet 1789.

## **Après étude de ces documents, une question se pose : y a-t-il eu des modèles de cahiers et qui les a rédigés ?**

De nombreux documents sont des modèles uniques mais quand on compare les cahiers de Blagnac, Saint-Jory et Bruguières, on remarque de nombreuses ressemblances sur lesquelles se sont penchés des historiens pour émettre des hypothèses sur qui avait copié qui.

Dans Histoires petites et grandes de Bruguières... Jean Marie Pistre termine son propos en écrivant :

*« Ou bien... les rédacteurs des trois cahiers ont utilisé le même modèle, mais d'une façon différente : ceux de Blagnac et de Bruguières le reproduisant presque en entier, tandis que ceux de Saint-Jory n'y ont pris que quelques articles. »*

De même, les abus dénoncés sont l'expression des habitants eux-mêmes ou bien les propositions pourraient-elles avoir été pensées par les élites : hommes de lois, curés, notables ?...

## **QUE NOUS ENSEIGNENT CES CAHIERS SUR LA SOCIÉTÉ BLAGNACAISE À L'AUBE DES ÉVÉNEMENTS RÉVOLUTIONNAIRES ET PEUT-ON Y TROUVER LE TERREAU D'UN NOUVEL ORDRE SOCIAL, ÉCONOMIQUE AU-DELÀ DES PROBLÈMES QUOTIDIENS DES BLAGNACAIS ?**

Les cahiers de doléances témoignent d'un grand respect pour le roi mais il y a aussi la nécessité de contrôler celui-ci : ils veulent connaître l'utilisation de l'argent des

impôts prélevés ; c'est une limite au pouvoir absolu de la monarchie qui s'annonce. La lecture de ceux-ci laisse apparaître des conflits entre les trois ordres de la société : Noblesse, Clergé et Tiers État. En cela, les cahiers du Tiers État s'opposent à la noblesse qui ne voudra pas, dans sa grande majorité, renoncer à ses privilèges. Le haut Clergé est sévèrement critiqué pour avoir détourné les bénéfices de la dîme, payée très lourdement sur les récoltes des paysans car levée au huitième et non au dixième comme dans le reste du royaume.

Dans l'article 12 (difficilement compréhensible) il est question de l'exemption partielle de la dîme pour les foins servant à l'élevage des animaux et on sait que 1789 est une année de crise économique pour les paysans qui doivent payer ce prélèvement en nature.

Ils ne supportent plus la multiplicité des impôts perçus par les administrateurs des provinces.

Ils exigent l'abandon des impôts indirects (exemple : la gabelle qui varie de 1 à 6 selon les régions) et des anciens impôts directs tels que la taille, le vingtième, la capitation, le taillon, les frais d'assiette (impôt payé lors d'un héritage), les mortes-payes (frais des garnisons militaires), le don gratuit.

Les Blagnacais (comme dans le reste du royaume) souhaitent en premier lieu une réforme des impôts plus égalitaire, pour qu'ils soient plus justes, portant sur tous les sujets et en fonction des revenus de chacun, provenant des fruits de la terre (noble ou pas noble), de l'artisanat ou du capital ; or en 1789 la terre noble est exemptée d'impôts, la terre roturière y est soumise et les taxes représentent environ un tiers des revenus paysans.

Ils souhaitent s'appuyer sur un document fiscal avec des bases de superficie actualisées (le futur cadastre) et non plus le vieux « compois » plus ou moins mis à jour.

On notera l'importance des deux volets sociaux que sont l'éducation et la solidarité : on retrouve ici deux domaines tenus majoritairement par le clergé sous l'ancien régime.

Ils espèrent la mise en œuvre de ces deux domaines réservés désormais à la communauté et dans celle-ci, aux spécialistes éclairés que sont les maîtres pour l'école et les sages femmes, les médecins et les chirurgiens dans le domaine de la santé.

Pourquoi les populations ne profiteraient-elles pas des progrès de la médecine ? Peu de récriminations concernant le seigneur du lieu : le Baron Amieu, pourtant souvent en conflit avec la communauté ; il manifestait ses revendications sur les biens et les droits ancestraux de celle-ci et sur le moulin flottant, dont il voulait retirer des profits à son seul avantage.

Les droits féodaux seront abolis (*rentes obituaires et seigneuriales*) certes mais rachetables ; ce qui fait dire à A.Soboul que la féodalité fut détruite dans la nuit du 4 août 1789 pour sa forme institutionnelle et juridique mais pas dans sa réalité économique.

En ce qui concerne l'administration locale, les cahiers montrent la confiance des habitants aux représentants de la communauté : consuls, syndics et principaux « allivrés » et la méfiance de l'administration seigneuriale, surtout dans le domaine de la justice.

La volonté de passer par-dessus la justice seigneuriale blagnacaise pour une justice plus centralisée et avec des juges plus éclairés répond à un problème récurrent entre la communauté et le baron Amieu.

La réflexion ira jusqu'à la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : « Article 7 : nul homme ne peut être accusé... que dans les cas déterminés par la loi... ceux qui font exécuter des ordres arbitraires doivent être punis ».

Il y a aussi des propositions d'un intérêt surtout sensible à la population locale :

Face au problème récurrent des inondations de la Garonne, qu'« *aux chemins, rivières et fleuves qui traversent les communautés* » les réparations étaient faites par adjudication aux seuls soins la plupart du temps des administrateurs de la province.

Ils souhaitent instituer un droit d'entrée pour financer les réparations des chemins publics, alors que dans d'autres cahiers on propose la disparition des péages au nom de la libre circulation des marchandises qui fut une conquête de la révolution libérale.

On demande un prix uniforme pour le sel et le tabac dans tout le royaume, plus tard l'unification des poids et des mesures sera aussi une revendication nationale.



Article premier de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

Article 7 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

En conclusion, tous les cahiers de doléances, à l'image de ceux de Blagnac, resteront comme « *le testament de l'ancienne société française* » comme le dit F. Furet et l'annonce d'une « *des plus vastes et des plus dangereuses révolutions qui aient paru dans ce monde* », selon A. Tocqueville puisqu'une nouvelle répartition de la richesse se prépare et donc une nouvelle distribution du pouvoir.

Et pourquoi pas une révolution française pour mettre fin à l'organisation irrationnelle du régime monarchique, à l'image de la révolution anglaise ou américaine, conforme aux idées des philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle comme le dit Jacques Godechot ?

Aux députés élus et envoyés aux États Généraux de Versailles de continuer la refonte de l'État français !!!

*Le serment du jeu  
de paume -  
Jacques Louis  
David - 1791 -  
Musée  
Carnavalet Paris*



## BIBLIOGRAPHIE

Blagnac, questions d'histoire – n° spécial novembre 2020. Coordination Jack Thomas :  
Gouverner Blagnac du Moyen Age à nos jours :  
Pierre Gérard- directeur des archives de la Haute Garonne : La révolution, fille des  
lumières  
Pierre Gérard et Jacqueline le Pellec : Il y a 200 ans dans le midi toulousain :  
F.Pasquier et Fr.Galabert: Cahiers paroissiaux des sénéchaussées de Toulouse et  
du Comminges (edit. Privat 1928)  
André Soboul : La Révolution française (que sais-je 2003))  
Jacques Heers : Précis d'histoire du Moyen Age ( PUF 1998)  
Archives départementales de la Haute Garonne: Les aspirations du Midi Toulousain  
en 1789 (juin 1989)  
Ph.Wolf : Histoire de Toulouse ((Edit.Privat 1958))  
Jean Marie Pistre : Histoires petites et grandes de Bruguères jusqu'en 1940 (edit.  
JKDC 2024)  
Open Edition Books : Les cahiers de doléance s- introduction.  
Régine Robin : Les cahiers de doléance s- Introduction (Presses Universitaires de  
Rennes 2015) sociologue, historienne, écrivain s'intéresse aux priorités de français  
et aux degrés de différenciation sociale et géographique dans les cahiers de doléances  
André Bruguière explore la diffusion des lumières  
Philippe Grateau : Cahiers de doléances, une relecture culturelle (Presses  
Universitaires de Rennes 2001)  
France Inter (podcast) Le vif de l'histoire : 1789 les cahiers de doléances, le peuple  
prend la parole (Décembre 2018)  
France inter : Aux origines historiques des cahiers de doléances (janvier 2019)  
Larousse : cahiers de doléances - définition

## REMERCIEMENTS

Un grand merci à Jack Thomas pour son aide dans la recherche bibliographique.

**Nos adhérents écrivent et publient  
aux éditions Midi-Pyrénéennes  
dans la collection  
« CETTE ANNÉE-LÀ À TOULOUSE »**

Après avoir publié deux livres de Jack Thomas - *1762, l'affaire Calas, religion et intolérance au siècle des Lumières* et *2012- Attentats djihadistes, soldats et juifs pour cibles* -

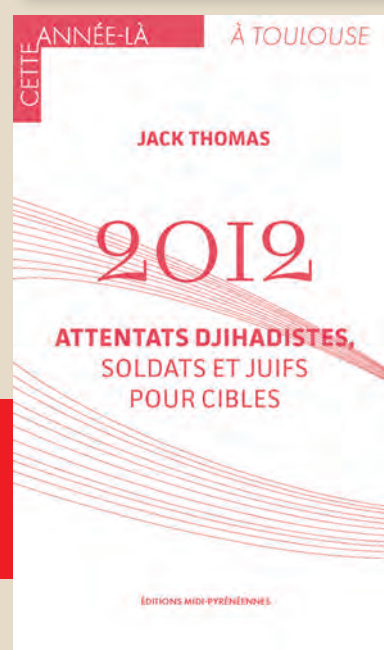
la collection « **Cette année-là** » met à l'honneur un autre membre de notre association, **André Arnal**, dont le titre, *1934, Affrontements antifascistes, la gauche toulousaine fait front*, est paru au cours de l'été.

Dans ce petit livre, bien documenté et d'une écriture claire, André Arnal, revient, à 90 ans de distance, sur une nuit d'émeute qui a ensanglanté Toulouse le 18 juin 1934 ; à son origine, une manifestation pacifique organisée par les partis de gauche contre la tenue d'un meeting de l'extrême-droite fascisante au Grand Hôtel de la rue de Metz. Relatant ces affrontements, André Arnal les situe dans le prolongement des grandes manifestations des ligues d'extrême-droite à Paris le 6 février. Il montre surtout que ce tragique événement a joué un rôle déterminant dans la réunion des forces démocratiques du département, prélude au Front populaire qui triomphera aux élections de 1936.

Cette nouvelle parution témoigne de la vitalité de la collection « **Cette année-là** », fondée par les Editions Midi-Pyrénéennes basées à Portet-sur-Garonne. Son objectif, déjà en grande partie atteint avec 36 dates parues, est d'interroger les moments-clés de l'histoire de l'agglomération toulousaine, depuis la Préhistoire jusqu'à l'époque contemporaine.

Une réussite éditoriale, née dans notre agglomération, qui s'est exportée à Bordeaux, Nantes, Strasbourg, Clermont-Ferrand, Vichy, avant de s'étendre vers Nîmes, Lyon et Paris.

**En vente à la librairie Ombres Blanches  
à Toulouse et auprès des éditions  
Midi-Pyrénéennes.**



# Louis Mazetier et René Baudot quand deux peintres dialoguent à Blagnac

par Annie Thomas

C'est à une belle découverte que nous vous invitons avec cet article. Depuis 2000, un tableau passionnant, à plusieurs titres, reposait chez deux Blagnacais, amis de notre association, Brigitte et Jean Messéant. Ce tableau de René Baudot, peint en 1951, est important à la fois pour l'histoire de l'art et l'histoire de Blagnac car il représente Louis Mazetier en train d'exécuter son œuvre maîtresse, *la Geste Dominicaine*, dans l'église du monastère de Sainte-Catherine de Sienne située dans le domaine de Maniban à Blagnac.

## LA GESTE DOMINICAINE, UN CHEF-D'ŒUVRE

Tous ceux qui ont la chance de pénétrer dans l'église du monastère sont saisis par la force, la dimension et le dynamisme de la fresque monumentale de Louis Mazetier. Avec les



autres œuvres peintes dans l'église après-guerre, le Christ accompagné de Saint Dominique, le chemin de croix et les vitraux, la Geste forme un ensemble monumental qui en impose.

*La Geste Dominicaine* est la traduction en images de la devise des Dominicains : *Contemplari et aliis contemplata tradere* (Contempler et transmettre aux autres ce qu'on a découvert dans

la contemplation). On y retrouve le double mouvement de l'ordre, la contemplation et la propagation de la foi chrétienne par la prédication. « Les Frères Prêcheurs » est la première appellation des Dominicains.

Saint Dominique est représenté les bras étendus, soutenant son ordre d'un geste cruciforme. Le premier mouvement de l'ordre est symbolisé par la spirale qui se replie sur elle-même rassemblant les sœurs contemplatives autour de l'hostie. Certaines des religieuses représentées étaient blagnacaises. Le second mouvement, la propagation de la foi chrétienne, est illustré par les saints de l'ordre des Dominicains répartis autour de leur père Dominique et lancés vers le monde.

## UN TÉMOIN NOUS PARLE

René Baudot a été témoin de cette création. Il a su, à travers son tableau, saisir ce moment particulier. Son tableau est intitulé « Le Maître travaillant à sa grande fresque de Blagnac ». Le titre de l'œuvre de René Baudot, son thème et la date de son exécution, 1951, supposent une complicité ou à tout le moins une proximité entre les deux peintres. Un peintre qui peint un autre peintre, un bel hommage !



## UN TABLEAU POUR L'HISTOIRE

### Le recto du tableau de René Baudot

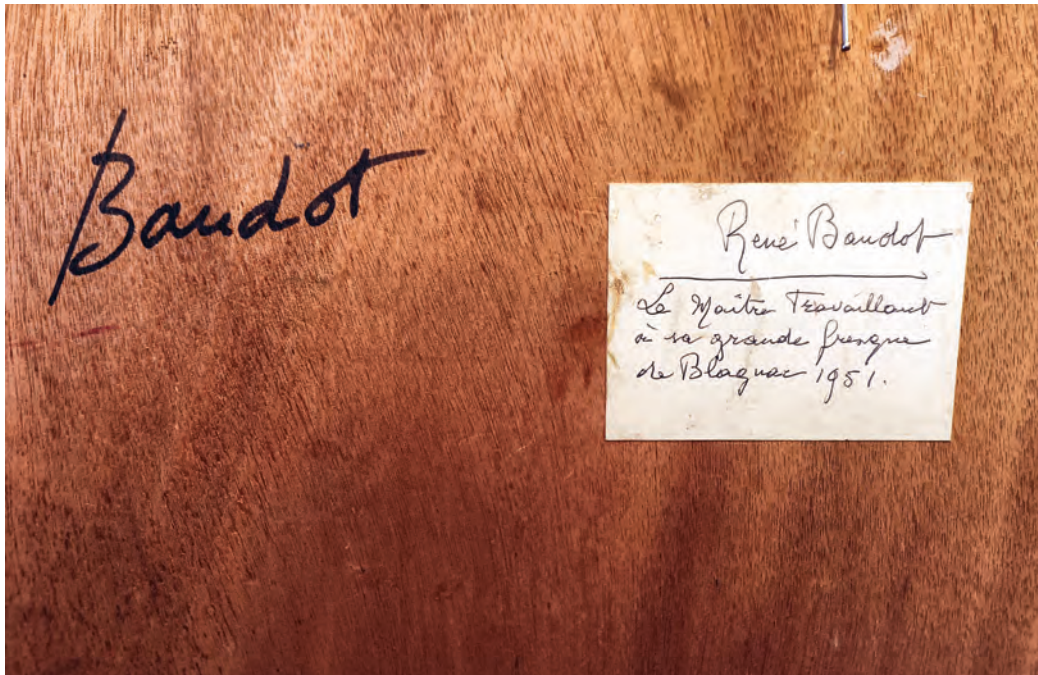
Nous sommes dans le chœur de l'église conventuelle Sainte-Catherine de Sienne du monastère dominicain de Blagnac. On reconnaît la structure finale de la fresque de la Geste Dominicaine avec la silhouette de Saint Dominique et sa posture de chef d'orchestre lançant son ordre vers le monde. Louis Mazetier, de dos, est juché sur une grande échelle. Il peint une des figures de l'ordre des Dominicains qui entourent la spirale qui rassemblera les religieuses dominicaines. Le crucifix au centre du tableau et l'hostie sont déjà esquissés par le maître. Au premier-plan se détache la silhouette d'une Dominicaine, elle aussi de dos, éclairée et mise en valeur par un rayon de soleil qui traverse le vitrail. Cette figure

centrale rappelle la commande des Dominicaines de Blagnac à Louis Mazetier à la sortie de la Deuxième Guerre mondiale ainsi que l'attachement réciproque entre Mazetier et les sœurs que Baudot ne pouvait ignorer.

Si on regarde de plus près le tableau, le maître-hôtel est bien à droite de l'œuvre tel qu'il était placé à cette époque, il a été déplacé récemment. Dans le tableau de René Baudot comme dans la réalité, la fresque est dominée par les trois vitraux que vient d'achever Louis Mazetier en septembre 1949 sur les Mystères Glorieux du Rosaire.

### Le verso du tableau de René Baudot

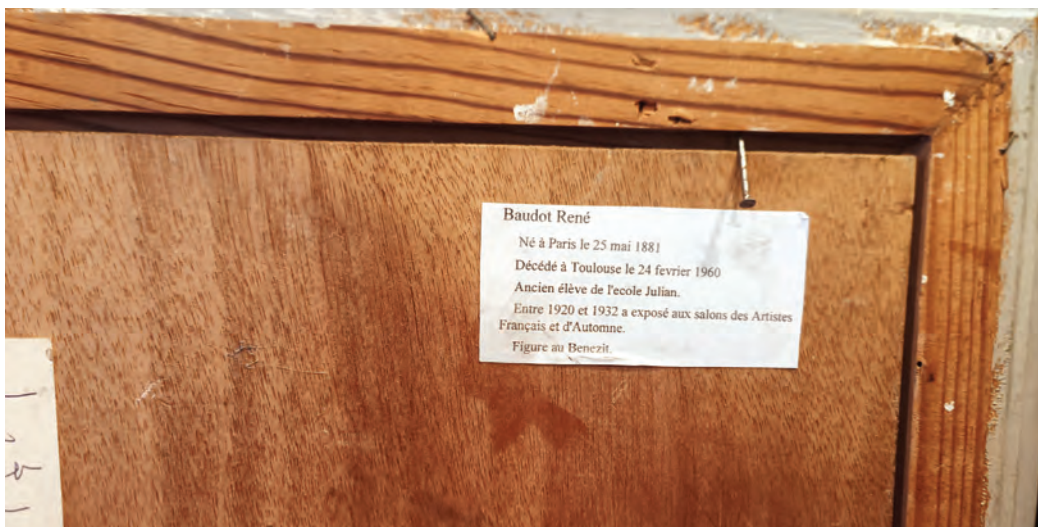
Au verso du tableau, deux étiquettes et une signature apparaissent. Elles comportent des informations fort utiles pour les historiens. Celle de gauche écrite à la main donne le nom de l'auteur et le titre de l'œuvre : René Baudot (souligné) Le maître travaillant à sa grande fresque de Blagnac 1951 et voisine avec une signature : « Baudot » qui ressemble à la signature apposée sur la toile.



L'étiquette de droite, tapée à la machine, comporte des informations biographiques sur le peintre.

Baudot René

Né à Paris le 25 mai 1881



Décédé à Toulouse le 24 février 1960

Ancien élève de l'école Julian

Entre 1920 et 1932 a exposé aux salons des Artistes Français et d'Automne

Figure au Bénézit

Les propriétaires du tableau l'ont acquis lors d'une vente aux enchères à Toulouse il y a près de 30 ans quelque temps après leur installation à Blagnac. Ce fut d'ailleurs le titre du tableau qui les attira d'abord, un titre qui mentionne Blagnac où ils avaient choisi de vivre.



*L'église  
conventuelle*

## **PETIT ÉCLAIRAGE HISTORIQUE**

Blagnac et son aéroport ont beaucoup souffert de l'occupation allemande et des bombardements alliés. Dès leur arrivée en novembre 1942, après l'invasion de la zone dite libre, les Allemands réquisitionnent les plus beaux et les plus importants bâtiments de notre village. Ils occupent l'aéroport et toutes les structures aéronautiques et industrielles voisines. Le monastère est réquisitionné immédiatement et les militaires s'installent dans les bâtiments annexes et l'hôtellerie et y entreposent armes et explosifs.

Au printemps 1944, les alliés bombardent à plusieurs reprises l'aéroport et les usines causant de nombreux dégâts dans la zone et dans le village. Les vitraux de l'église du monastère explosent et les bâtiments sont fragilisés. Pris en tenaille par les deux débarquements, en Normandie puis en Provence, les troupes allemandes quittent la région toulousaine le 19 août 1944. A Blagnac, lors de ce repli, ils incendient des maisons près du pont du Touch et avenue du Général Compans et font sauter tous les dépôts de munitions excepté celui du monastère fort heureusement.

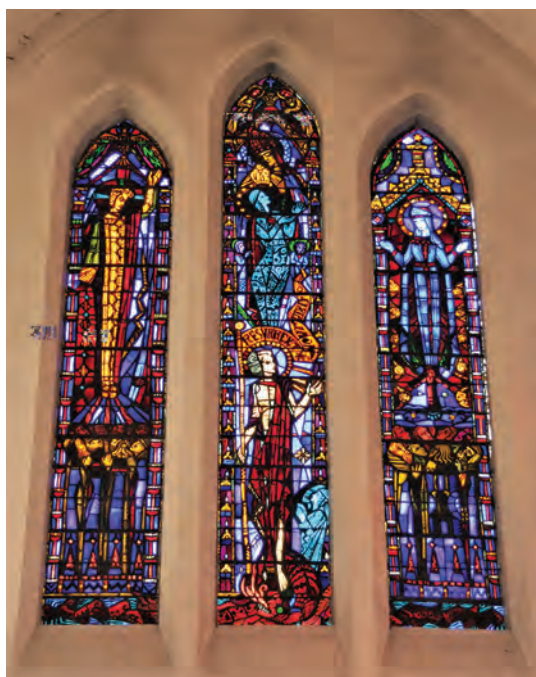
Mais, au sortir de la guerre, la situation est catastrophique, le monastère et son église ont beaucoup souffert et une grande rénovation est nécessaire. Les Dominicaines commandent à Louis Mazetier en octobre 1946 la création de vitraux, d'un chemin de croix et de peintures murales évoquant saint Dominique, fondateur de leur ordre. Les vitraux et 19 verrières en grisaille sont achevés en 1949. L'ensemble de peintures murales dont la frise du Chemin de Croix autour de la nef des fidèles est réalisé d'octobre 1946 à novembre 1951 dans un style expressionniste très frappant.

En 1949, il s'était remarié avec une Toulousaine, Jeanne Biedermann, dont la famille possédait l'entreprise Cafés Biec à Toulouse. Pour remercier les religieuses de cette ren-

La frise du Chemin de Croix (extrait) de Louis Mazetier



Les vitraux, les Mystères glorieux de Louis Mazetier



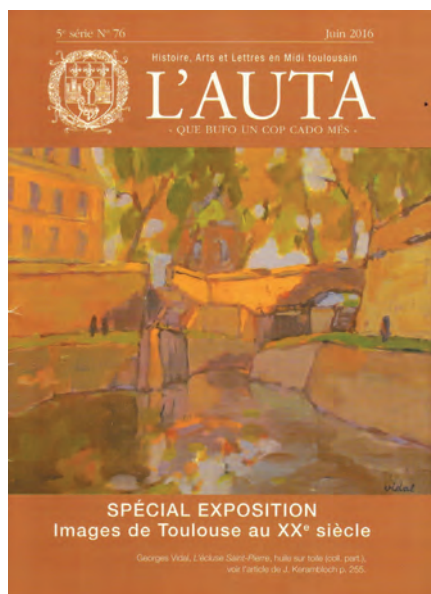
contre heureuse il décide de leur offrir la fresque de *la Geste Dominicaine*.

On peut penser que René Baudot a pu pénétrer et dessiner dans l'église lorsque Mazetier débutait sa fresque monumentale, en avril 1951, car tous les éléments de son tableau sont authentiques et la date du tableau de Baudot, 1951, confirme cette séquence temporelle. De plus, le placement au centre de son tableau de la figure de la religieuse, suggère qu'il savait l'affection et la reconnaissance que portait Louis Mazetier à la communauté dominicaine. Enfin, comment ne pas reconnaître dans la formule utilisée, « Le Maître peignant... » et la majuscule apposée à Maître une forme d'admiration pour un maître-verrier et un peintre qui a su créer une œuvre si originale et si habitée.

## MAIS QUI ÉTAIT RENÉ BAUDOT ?

Nous avons peu d'informations à notre disposition car René Baudot n'était pas un peintre qui vivait de sa production ou des commandes de particuliers ou d'institutions publiques. Il n'a pas retenu l'attention des experts et des études. Mais, nous avons la chance de bénéficier du travail remarquable effectué par Les Toulousains de Toulouse à l'occasion d'une exposition que l'association a réalisée en juin 2016 et intitulée : *Images de Toulouse au XX<sup>e</sup> siècle*. Des peintures, des gravures, des lithographies et des dessins furent exposées à l'hôtel Dumay pour faire percevoir divers regards sensibles sur Toulouse.

La revue L'Auta, juin 2016



A côté d'artistes plus connus comme Lucien Vieillard, Paul Mesplé ou Renée Aspe les organisateurs avaient choisi de présenter des artistes peu ou moins connus mais représentatifs eux aussi du paysage artistique toulousain au XX<sup>e</sup> siècle. Dont

René Baudot ! Le numéro 76 de la revue des Toulousains de Toulouse, *L'Auta*, qui présente les œuvres et les artistes indique que les sources des commissaires de l'exposition pour présenter René Baudot vinrent essentiellement du dépouillement des catalogues des salons des Méridionaux et des Occitans auxquels il participa après son arrivée à Toulouse dans les années 1950.

### **Né à Paris, mort à Toulouse**

René Baudot était né à Paris le 25 mai 1881 et c'est dans cette ville que s'est déroulée son éducation artistique en particulier dans la fameuse Académie Julian célèbre par le nombre et la qualité des artistes qui l'ont fréquentée pendant cette période créatrice entre fin XIX<sup>e</sup> et le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle. Ce fut la première académie à accueillir des femmes parmi ses étudiants. De grands noms associés aux Nabis y ont été formés comme Edouard Vuillard, Pierre Bonnard mais aussi John Singer-Sargent et plus tard Louise Bourgeois et Diego Rivera. Jean-Paul Laurens, une figure toulousaine, y était enseignant. L'étiquette au dos du tableau nous indique que René Baudot a exposé dans les années 1920 et le début des années 1930 au salon des Artistes Français et au salon d'Automne. Avant-gardiste, le salon d'Automne, créé en 1903, a lancé deux grands courants de la peinture moderne, le fauvisme en 1905 et le cubisme en 1911, qui ont certainement influencé René Baudot.

Il n'arrive en fait à Toulouse qu'au début des années 1950 et il semblerait qu'il ait mené entre-temps une carrière d'administrateur colonial au Niger. Il participe à divers salons toulousains et appartient à deux sociétés artistiques. Ses envois aux salons sont modestes et sa production est très éclectique. Pour les Toulousains de Toulouse « *il présente un style des plus original, marqué par la géométrisation des volumes et l'utilisation d'une palette de couleurs ne visant pas nécessairement à reproduire la réalité* ». Deux éléments que l'on retrouve dans sa toile sur Louis Mazetier. Lors de l'exposition de 2016 à l'hôtel Dumay le tableau de Baudot présenté est le Port Saint-Sauveur daté de 1953 et qu'il avait exposé au salon des Artistes méridionaux de 1959.

Une des inscriptions au dos du tableau indique que René Baudot figure au *Bénézit*. L'occasion pour nous d'éclairer cette mention. Le *Bénézit* où *dictionnaire Bénézit* est un dictionnaire critique et documentaire sur les peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs de tous les temps et de tous les pays. Edité régulièrement depuis 1911, il en est à sa cinquième édition et comporte 170 000 notices d'artistes de l'Antiquité à nos jours. Une référence pour tous les collectionneurs !

René Baudot s'éteint à Toulouse le 24 février 1960.

## **LOUIS MAZETIER AU MONASTÈRE SAINTE-CATHERINE DE SIENNE DE BLAGNAC**

Louis Mazetier, cet artiste si singulier sort peu à peu de l'ombre et de l'oubli où il était tombé. C'est en grande partie grâce à Yves-Jean Riou qui lui a consacré une somme et à la qualité de ses vitraux et de ses peintures murales enfin reconnus. Voici comment Yves-Jean Riou le définit : « *Artiste méconnu et atypique, instituteur devenu artiste, caricaturiste devenu maître-verrier, athée devenu chrétien* ».

Le Vendéen, né en 1888 à Saint-Michel-en-l'Herm, fut l'une des figures éminentes de l'art sacré français des années 1930 à 1950. Formé à l'École nationale des beaux-arts de Nantes puis de Paris, il a participé entre les années 1920 et les années 1930 à l'énorme chantier de rénovation de nombreuses églises détruites ou abîmées pendant la Première Guerre mondiale dans le nord et l'est de la France. Mais la Seconde Guerre mondiale met un frein à sa carrière et le prive de son seul moyen de subsistance. Malade et sans un sou, l'artiste est recueilli avec sa femme par l'abbé Couffignal, le curé de Saint-Fraigne, en 1944. Son épouse y décédera victime de la tuberculose. Durant cette période difficile de sa vie, malgré tout, il crée de nombreuses œuvres très personnelles dans une vingtaine

d'édifices religieux de l'ouest de la France.

Pour Yves-Jean Riou, Louis Mazetier, a été influencé par les écoles de peinture du XX<sup>e</sup> siècle : fauvisme, expressionnisme, cubisme. Du cubisme, il a gardé une raisonnable géométrisation des lignes et des formes. Sa palette avec des teintes sourdes et sombres et son style sobre et austère relèvent de l'expressionnisme. C'est de cette école que s'inspire le Chemin de croix de Blagnac qui ne cache rien des douleurs et des souffrances du Christ et de ceux qui l'entourent.

Louis Mazetier arrive à Blagnac en 1946. Il se bat contre la pénurie de matières premières et un manque de main-d'œuvre qualifiée. En février 1952, souffrant, il se hâte de terminer la *Geste dominicaine*. Il meurt le 20 mars 1952 sans avoir pu effectuer les retouches prévues sur les vitraux et le Chemin de croix de l'église.

## EN GUISE DE CONCLUSION

Grâce au tableau de René Baudot, nous rentrons dans un moment unique de l'histoire artistique de Blagnac. Nous découvrons le processus de création de Louis Mazetier, un grand artiste qui sort peu à peu de l'oubli. À travers la toile de René Baudot transparait l'admiration et le respect d'un peintre vis-à-vis d'un autre peintre. René Baudot a marqué l'histoire et ouvre une nouvelle page à la découverte de ce patrimoine inestimable que sont les peintures murales de Louis Mazetier à Blagnac.

## BIBLIOGRAPHIE

Esquer, Mathilde : *Louis Mazetier au monastère de Blagnac : genèse d'un chantier inachevé*. *Blagnac Questions d'Histoire* n° 49 (mai 2015).

*Histoire, Morceaux Choisis*, Mairie de Blagnac, septembre 2005

*L'Auta*, n° 76, Juin 2016, spécial exposition, Images de Toulouse au XX<sup>e</sup> siècle

Riou, Yves-Jean, *Louis Mazetier, 1888-1952*, Connaissance et promotion du patrimoine de Poitou-Charentes, septembre 2015

Un grand remerciement aux heureux propriétaires du tableau de René Baudot, Brigitte et Jean Messéant, qui ont accepté de le mettre à disposition des lecteurs de notre revue et au-delà de tous les amateurs de peinture contemporaine.

Nos remerciements chaleureux aux Toulousains de Toulouse.

# Blagnac Cyclotourisme, Le Vélo Autrement

par *Albert Varenne*

Il revient à Christian Aussaguel, créateur du club en 1997, d'avoir transmis la philosophie du cyclotourisme.

Philosophie héritée des pères fondateurs du cyclotourisme, au premier rang desquels se trouve Paul de Vivie alias Velocio (1853- 1930) qui tira de l'expérience de ses 20000 km annuels « Les 7 commandements de Velocio »

1. Haltes rares et courtes, afin de ne pas laisser tomber la pression.
2. Repas légers et fréquents : manger avant d'avoir faim, boire avant d'avoir soif.
3. Ne jamais aller jusqu'à la fatigue anormale qui se traduit par le manque d'appétit et de sommeil.
4. Se couvrir avant d'avoir froid, se découvrir avant d'avoir chaud et ne pas craindre d'exposer l'épiderme au soleil, à l'air, à l'eau.
5. Rayer de l'alimentation, au moins en cours de route, le vin, la viande et le tabac.
6. Ne jamais forcer, rester en dedans de ses moyens, surtout pendant les premières heures où l'on est tenté de se dépenser trop parce qu'on se sent plein de forces.
7. Ne jamais pédaler par amour-propre.

Sa passion pour le cyclotourisme l'amena à fonder en 1889 le premier club de cette pratique cycliste : « le Touring Club de France ». Cette organisation qui compta jusqu'à 500 membres fut à l'origine de la Fédération Française de Cyclotourisme qui fêta ses 100 ans en décembre 2023 et à laquelle « Blagnac Cyclotourisme » est affilié.

Une autre figure en la personne du haut-garonnais Pierre Roques (1932-2018) joua un rôle essentiel dans la transmission de la philosophie du cyclotourisme.

Auteur de plusieurs ouvrages de référence, dont « Cyclotourisme, le vélo autrement » Christian AUSSAGUEL choisit ce dernier titre comme le slogan qui distinguerait « Blagnac Cyclotourisme » des autres clubs de cyclisme Blagnacais.

Le club fut donc créé en 1997, dans un premier temps, sans autre financement que



*Première sortie  
des cyclotes et cyclos  
de Blagnac  
Cyclotourisme  
dans le Tarn*

celui des adhérents et un prêt du comité départemental de la Fédération Française de Cyclotourisme.

Mais la création du club ne fut pas la seule œuvre dont Christian AUSSAGUEL peut s'enorgueillir. Très engagé au service du Téléthon, Christian fut à l'origine de l'association « La Rando de l'Espoir » qui amena une note de noblesse supplémentaire à la pratique cyclotouriste au sein du Club en la mettant au service de ceux qui, malheureusement, ne peuvent pas pédaler.

*Les premiers maillots du club de Blagnac Cyclotourisme*



Le maire de Blagnac, Bernard KELLER, dans un premier temps inquiet de voir se multiplier les clubs cyclistes, se rendit compte de la dimension sociale et adressant le mot de soutien suivant fit entrer définitivement le cyclotourisme dans le paysage associatif Blagnacais.

*« Mes premières rencontres avec Christian furent assez houleuses. J'étais Maire de Blagnac depuis peu de temps et il fallait mettre un peu de rigueur dans la gestion de la ville, à commencer par ses contributions aux nombreuses associations.*

*Or Christian ne venait rien me demander d'autre que créer un nouveau club cycliste... alors que Blagnac en comptait déjà deux!*

*Tous mes efforts pour lui demander de s'associer à l'un d'entre eux furent vains, compte tenu de son caractère bien trempé.*

*Sans doute aurais-je dû comprendre plus vite que l'association qu'il entendait créer relevait plus de la délégation sociale de la Mairie que celle du sport!*

*Je suis moi-même cycliste amateur et, pédalant à ses côtés avec les très nombreux partenaires qui l'accompagnaient, j'ai pu alors réaliser que la performance sportive n'était pas la préoccupation première de l'initiative...»*

Le club poursuit dans son engagement au service de la justice sociale en promouvant le cyclisme au féminin, ceci se traduisant par une quasi parfaite parité des adhérents et par le parrainage d'une figure du cyclisme Français et Blagnacais : Cathy Moncassin.

On comprend alors que « Le Vélo Autrement » n'était pas simplement un slogan mais une véritable âme sociale à l'origine de bien réelles et très belles réalisations! Fort de cette respectabilité, Blagnac cyclotourisme obtint sans difficulté le soutien de la Mairie, soutien qui se matérialisa notamment par la mise à disposition d'un local.

Mais L'histoire d'un club de vélo ne peut s'écrire que grâce à l'engagement de ses dirigeants successifs qui apportèrent leur pierre à l'édifice et assurèrent la

transmission des valeurs, merci à Christian AUSSAGUEL, Franck LEPECQ, Alain GENDRE et Richard SALLES, tous un jour président et toujours pratiquants.



*Les maillots actuels  
du club de Blagnac  
Cyclotourisme*

L'histoire d'un club de vélo se matérialise également dans le maillot aux couleurs de la ville.

Et dans les lieux de rendez-vous au départ des sorties que les cyclotouristes appellent randonnées.

Le départ des randonnées hebdomadaires s'effectuera d'abord depuis la ferme Pinot (devenue aujourd'hui le restaurant d'Aeroscopia ) à l'époque lieu d'hébergement de nombreuses associations. Puis ce fut depuis le parvis de la patinoire sachant que les locaux du club avaient déménagé, dans un premier temps au boulodrome Jean Pradel et aujourd'hui au sein du quartier des Barradels.

27 ans après sa création, le club regroupe toujours une vingtaine de pratiquants et pratiquantes passionnés qui ont plaisir à se retrouver tous les dimanches (et en semaine pour les retraités) dans une pratique de type sport loisir, sans esprit de compétition, culturelle et conviviale.

« *On part ensemble, on roule ensemble et on revient ensemble* » est une valeur chevillée au corps de nos Cyclos de Blagnac Cyclotourisme et nul doute que le plaisir de pédaler ensemble sera transmis aux générations futures.



*Au départ de la  
patinoire pour  
une sortie  
dominicale*

# Le Ritouret sans écoles maternelles

par Suzanne Béret

À Blagnac, les écoles maternelles Clément-Ader et Saint-Exupéry dans le quartier du Ritouret étant appelées à disparaître, nous nous proposons de rappeler les débuts de leur courte histoire.

## UN NOUVEAU QUARTIER

Dans les années 1970, par suite de l'augmentation de la population blagnacaise, des logements prévus pour 7 000 personnes vont sortir de terre dans un nouveau quartier situé au Ritouret avec son parc de 10 hectares et ses infrastructures dont les écoles.

Déjà en 1969, le collègue Henri-Guillaumet avait vu le jour. Durant la nouvelle décennie, la municipalité, présidée par le maire, Jacques Puig, pense aux plus petits. Car, il est tout à fait prévisible que de jeunes couples avec enfants viennent s'installer dans ces appartements tout neufs.

Dès le 19 avril 1971, le maire, en accord avec le conseil municipal, fait l'acquisition d'une parcelle de terrain de 3 170 mètres carrés situé dans ce nouveau quartier en vue de la construction d'une école maternelle. Le prix fixé par les Domaines s'élève à 180 000 francs. Cette dépense s'inscrit dans le budget primitif de 1971. A la suite de la demande des conseillers municipaux, le maire prend un arrêté d'utilité publique pour bénéficier de l'exonération des frais incombant à cette transaction.

## UNE PREMIÈRE ÉCOLE MATERNELLE

### Les prévisions

Quelques années après cet achat, le 30 novembre 1976, le maire indique au conseil municipal la nécessité « *de réaliser sans tarder une école maternelle de 5 classes avec une cantine de 80 rationnaires et logement pour la directrice dans la Z.A.C. du Ritouret* ». il ajoute que lui-même et Monsieur Maga, maire adjoint, ont rencontré l'architecte toulousain, Maurice Zavagno et ont négocié avec lui pour cette construction. Il présente le cahier des clauses administratives pour « *l'ouvrage à réaliser qui appartient au domaine fonctionnel bâtiment et qui est rangé en première classe de complexité* » ainsi que l'acte d'engagement de l'architecte pour un montant de 2 025 000 francs H.T. Après avoir pris connaissance de ces documents, les conseillers les approuvent et donnent mandat au maire pour signer le marché d'études .

La dépense totale est inscrite pour 1 400 000 francs au budget primitif de 1976 et le reste sera prévu au budget primitif de 1977.

### Des imprévus

Le 1<sup>er</sup> juin 1977, Monsieur Fidenci, adjoint délégué aux affaires scolaires, rappelle « *qu'il y a à Blagnac quatre groupes maternelles (Centre, Aérogare, Les Prés, ouverte à la rentrée 1968 et qui accueille, transportés en bus, des enfants du Ritouret). Le dernier et quatrième créé est l'école maternelle du Ritouret. Elle fonctionne dans des locaux préfabriqués depuis la rentrée scolaire avec trois classes. Mais cela est insuffisant puisqu'actuellement 60 noms figurent sur la liste d'attente de cette école* »..

L'accueil des enfants dans des préfabriqués s'explique par le retard pris par la



École maternelle  
Clément Ader,  
vue extérieure  
(Cliché Ph. Garcia)



La dépense inscrite, comme déjà dit, aux budgets primitifs de 1976 et 1977 est assurée par une subvention de l'État de 509 301 francs, une du département de 193 046 francs, par un emprunt de 509 301 francs auprès de la Caisse d'Épargne remboursable en 30 annuités à partir de 1978, au taux en vigueur au moment de l'établissement du contrat et enfin par un autre emprunt pour le complément auprès de la Caisse des Dépôts.

Les conseillers municipaux approuvent documents et propositions et en préfecture, le directeur chargé de l'administration communale, fait de même le 15 décembre 1977.

L'autre problème que la commune doit résoudre a été exposé par le maire également dans la séance du 1<sup>er</sup> juin 1977. En effet, les besoins scolaires de la commune nécessitent une école maternelle de 5 classes. Mais Blagnac n'a été inscrite au titre de la programmation 1977 que pour la construction d'une école maternelle de 4 classes et une cantine de 80 rationnaires. Aussi, avec l'accord du conseil municipal, la commune s'engage à financer intégralement la cinquième classe. À cet effet, le financement prévu dans les budgets 1976 et 1977 pour un montant total de 2 500 000 francs, sera régularisé au budget supplémentaire 1977, compte tenu des diverses subventions.

### **Derniers aménagements**

Le 12 octobre 1978, Monsieur Fidenci indique devant ses collègues du conseil municipal, que l'architecte M. Zavagno a consulté deux artistes, M. Ducros et M. Igon pour la décoration de l'école. Il présente les deux projets de peinture et ajoute que la commission des affaires scolaires préfère l'œuvre de M. Pierre Igon ayant pour thème la nature : lune, soleil, jour, nuit, vol d'insectes... Il précise que Madame Gisèle Penna, conseillère municipale, déléguée à la culture et Madame Annie Toppan, directrice de l'école, ont été consultées et sont du même avis. Les conseillers municipaux, sauf deux qui s'abstiennent, choisissent également ce projet qui coûte 3 827 francs, financé par une subvention de l'État.

La construction de cette école, commencée en janvier 1978, avance normalement. Mais, le 15 novembre 1978, le maire fait remarquer que « *des travaux supplémentaires s'avèrent nécessaires* » : dans les fondations occasionnés par la profondeur variable du bon sol ; à la cuisine avec des aménagements ; dans la cour extérieure avec quelques modifications. Cet avenant conclu avec la société SOCOTRAP s'élève à 204 691,80 francs, ce qui porte le montant initial à 2 636 178, 80 francs. La préfecture

approuve ce nouveau document le 2 janvier 1979.

Enfin, le 29 mai 1979, l'école est raccordée au réseau du chauffage urbain de la Z.A.C. du Ritouret exploité par la société U.T.E.C. en qualité de concessionnaire.

Les petits Blagnacais de 3 à 5 ans habitant le nouveau quartier vont profiter de cette « belle » école pendant près de 50 ans.

## LA DEUXIÈME ÉCOLE MATERNELLE

### La décision

Dans la séance du conseil municipal le 19 décembre 1979, Monsieur Dauriac, conseiller municipal, indique, « *que l'école maternelle de 5 classes réalisée dans la Z.A.C. du Ritouret ne va pas permettre la scolarisation de tous les enfants en âge d'y aller* ». En effet, il est prévu de livrer 300 logements supplémentaires au moment de la rentrée 1980.

Dans les plans primitifs, trois écoles maternelles étaient prévues, aussi, il peut être envisagé rapidement la construction de la deuxième avec 4 classes et des locaux pouvant servir de centre aéré.

Pour la réalisation de cette école, les conseillers s'accordent pour choisir les procédés de FOUGEROLLES CONSTRUCTION agréés par le Ministère de l'Éducation Nationale, et l'architecte blagnacais, Monsieur Jean-Pierre LARROUY, présent parmi les quatre candidats de maître-d'œuvre en lice.

Le conseiller municipal, Monsieur Vigne, s'étonne que l'école primaire de la Z.A.C. et l'école maternelle ne soient pas regroupées afin d'éviter notamment la réalisation de plusieurs cantines. Monsieur le maire indique que cette réflexion devait être prise au moment de l'étude du Plan d'aménagement de zone de la Z.A.C. du Ritouret. Il ajoute qu'il ne peut être réalisé à chaque fois un groupe, primaire et maternelle, dans la mesure où une école primaire est souvent « *alimentée* » par plusieurs maternelles.

### La réalisation

Le 4 février 1980, les choses se précisent. Monsieur le maire demande à Monsieur Larrouy « *d'élaborer un projet d'école maternelle sur le terrain situé entre le chemin de Bélisaire, la route de Grenade et le boulevard nouvellement créé* » sur le programme suivant : 1 classe pour les « petits » avec salle de repos ;

1 classe pour les « moyens » ;

2 classes pour les « grands » ;

Une salle de jeux ;

Des sanitaires pour chaque catégorie d'enfants ;

1 bureau pour la directrice ;

1 sanitaire pour adultes ;

1 coin d'accueil des parents ;

1 local de stockage ;

1 tisanerie ;

1 salle à manger ;

1 complexe de préparation de cuisine ;

1 logement de fonction.

Associées à cet ensemble fonctionnel, deux salles supplémentaires serviront d'atelier pour le centre aéré.

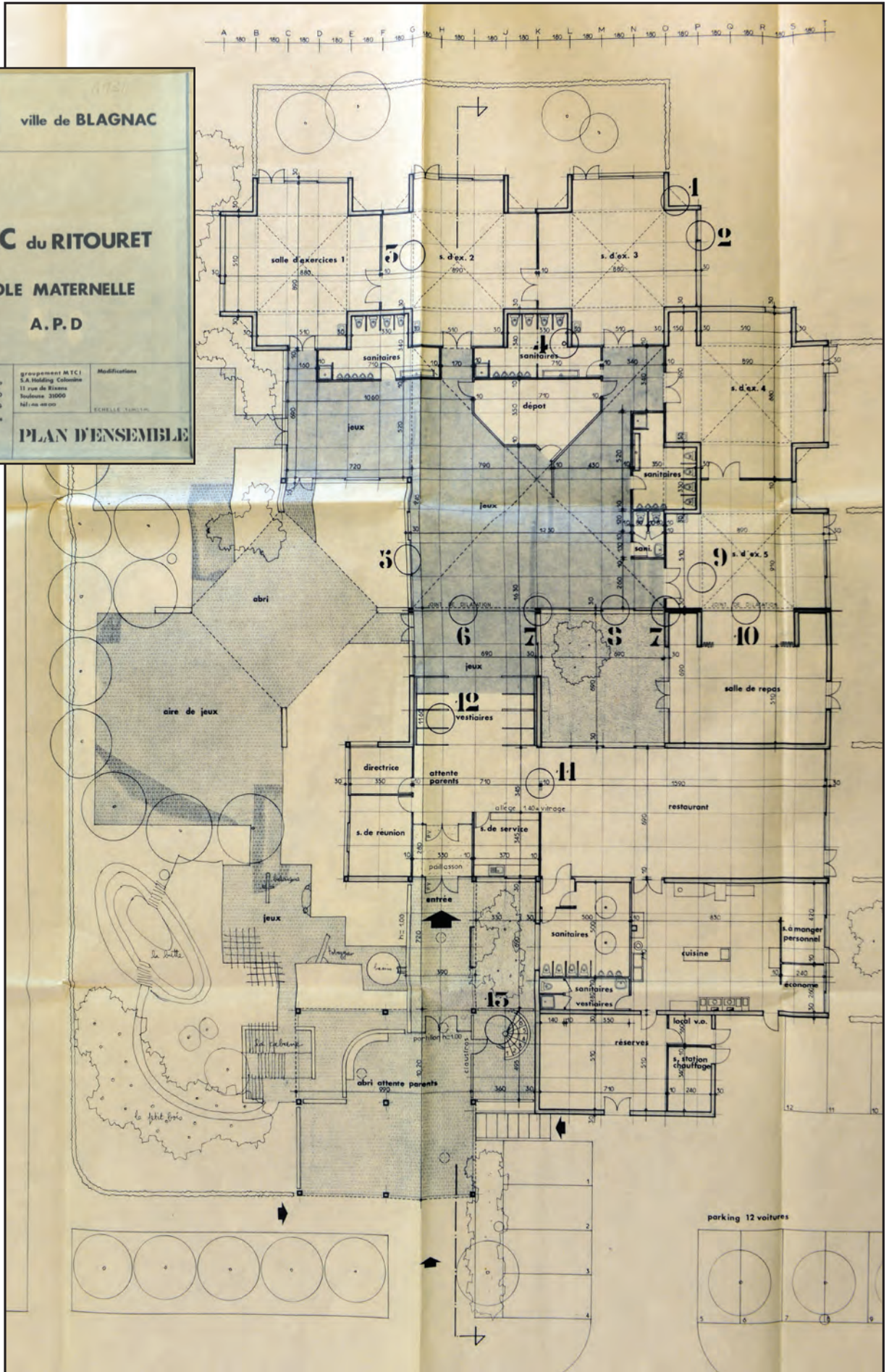
Le projet établi sur ce programme sera mis au point sur la base du modèle agréé Fougerolles, entreprise retenue par la municipalité, le 19 décembre dernier, pour réaliser les travaux en raison de sa compétence particulière en la matière et dont une agence se trouve à Toulouse.

ville de **BLAGNAC**  
 juin 1977

**ZAC du RITOURET**  
**ECOLE MATERNELLE**  
**A. P. D**

atelier génie paysage maître ZAVAGNO architecte DPLG 9 boulevard des minimes tél. (44) 888 70 - (44) 887 710 fax/telex 31300	groupement M.T.C.I. S.A. Hidding Colombe 11 rue de Rixens Toulouse 31000 tél. (56) 48 900	Modifications ECHELLE 1/2000
---	---	---------------------------------

**PLAN D'ENSEMBLE**



Plan de la deuxième école maternelle ZAC du Ritouret (AM Blagnac)



*École maternelle  
Saint-Exupéry,  
vue extérieure  
(Cliché Ph. Garcia)*



*Vue  
intérieure  
(Cliché Ph. Garcia)*



*Vue  
intérieure  
(Cliché Ph. Garcia)*

Comme d'habitude dans ce genre d'opération, une étude du sol va être effectuée.

Le 14 mars 1980, le maire présente aux conseillers le contrat à signer avec le concepteur et dépose devant eux tous les documents indispensables dont l'acte d'engagement de M. Larrouy annonçant un coût de 2 481 044 francs H.T.

Les conseillers municipaux approuvent ce marché d'études et donnent mandat au maire pour signer avec M. Larrouy.

Programme, projet et devis sont approuvés en préfecture le 8 mai 1980.

La construction commence et se déroule sans incidents.

### La réception des travaux

Le 11 décembre 1980, un procès-verbal des travaux est établi en présence de M. Larrouy, architecte, de M. Jacques Puig, maire de Blagnac assisté de M. Fidenci, adjoint au maire, de Mme Marsan et de M. Chamfrault, conseillers municipaux et de M. Trantoul, directeur des services techniques.

Les imperfections listées n'épargnent aucune pièce. Elles touchent surtout « les systèmes de sécurité » à renforcer, notamment pour les fenêtres coulissantes, des raccords de peinture, le changement de carrelage tâché, des prises électriques à ajouter, le nettoyage à refaire, etc.

Madame Soulié  
et sa classe  
(1980-1981)



Une autre visite a lieu le 30 décembre suivant en présence du maire de Blagnac, de M. Trantoul de la mairie de Blagnac, de M. Pin de l'entreprise FOUGEROLLES et de M. Larrouy, architecte.

Tous constatent que « la liste des imperfections ou malfaçons en date du 11 décembre 1980 sont levées ».

Aussi, M. le maire, responsable du marché, décide « que la réception est prononcée avec effet à la date du 1<sup>er</sup> novembre 1980 ».

Entre-temps, l'école a ouvert ses portes aux enfants le 16 décembre avec une seule classe. Trois autres la compléteront à la rentrée 1981.

Mme Soulié, la directrice est ravie des locaux très lumineux grâce aux grandes baies donnant sur la cour en voie d'achèvement et de ce bâtiment moderne qui s'intègre bien dans l'environnement.

## UN NOM POUR CHAQUE ÉCOLE

Au moment de la rentrée 1980, les directrices des deux écoles maternelles demandent qu'un nom soit attribué à chacun de leur groupe scolaire afin d'éviter toute confusion. Dans la séance du 20 novembre suivant, M. Fidenci fait part de ce vœu aux membres du conseil municipal.

Par exemple, la maternelle Ritouret 1 pourrait s'appeler *École maternelle des Tournesols* et la maternelle Ritouret 2 *École maternelle des Trois Amandes*.

M. le maire invite les conseillers municipaux à se prononcer sur ce choix. Ceux-ci ne sont pas d'accord. M. Costes propose que soient plutôt choisis des noms d'anciens maires de Blagnac ou de personnalités.

Le 29 décembre, la question de la dénomination des écoles figure à nouveau à l'ordre du jour du conseil municipal. M. Fidenci fait part des propositions de noms de personnalités faites par les directrices à la suite de la demande des conseillers.

Après discussion, l'assemblée retient les dénominations suivantes :

*École maternelle Antoine de Saint-Exupéry* pour le nouveau groupe

*École maternelle Clément-Ader* pour le groupe premier construit.

Depuis les décennies 1970 et 1980, la population du quartier du Ritouret a changé et le nombre des enfants en âge d'aller en maternelle a diminué. Deux écoles maternelles semblent donc inutiles.

Aussi, après 44 ans d'existence, période assez courte pour un tel bâtiment, l'école maternelle Saint-Exupéry ferme la première cette année 2024 \* et l'école maternelle Clément-Ader attendra 2026 pour ne plus accueillir de petits élèves.

\* Les enfants seront accueillis dans les autres écoles maternelles de la ville : Clément Ader, Aérogare, René Cassin

## SOURCES

Archives municipales de Blagnac

Série D : 1D33, 1D34, 1D35

Série M : 4M31, 4M33, 4M34, 4M35

## REMERCIEMENTS

à Madame Juliette Saint Martin, directrice de l'école maternelle Saint-Exupéry, et son équipe pour leur excellent accueil

## IN MEMORIAM



### À L'AMI JACQUES SICART

C'est un gentleman dans tous les sens du terme qui nous a quittés le 6 juin 2024. Jacques Sicart était un homme d'honneur et de bonnes manières, pétri de générosité et d'élégance. Il était né à Tunis le 11 juin 1944 et sa vie professionnelle s'est déroulée auprès de la Maison Rodier. Il a rejoint notre association *Blagnac Histoire et Mémoire* vers 1996 grâce à Jeannette Weidnett où sa profonde connaissance de la période napoléonienne a fait merveille. Il a rédigé de nombreux articles dans notre revue *Blagnac Questions d'histoire* et notre conseil d'administration était fier de le compter parmi ses membres. Nous nous souviendrons de ses yeux bleus, de son sourire, de ses traits d'humour, de son érudition et de son attention aux autres.

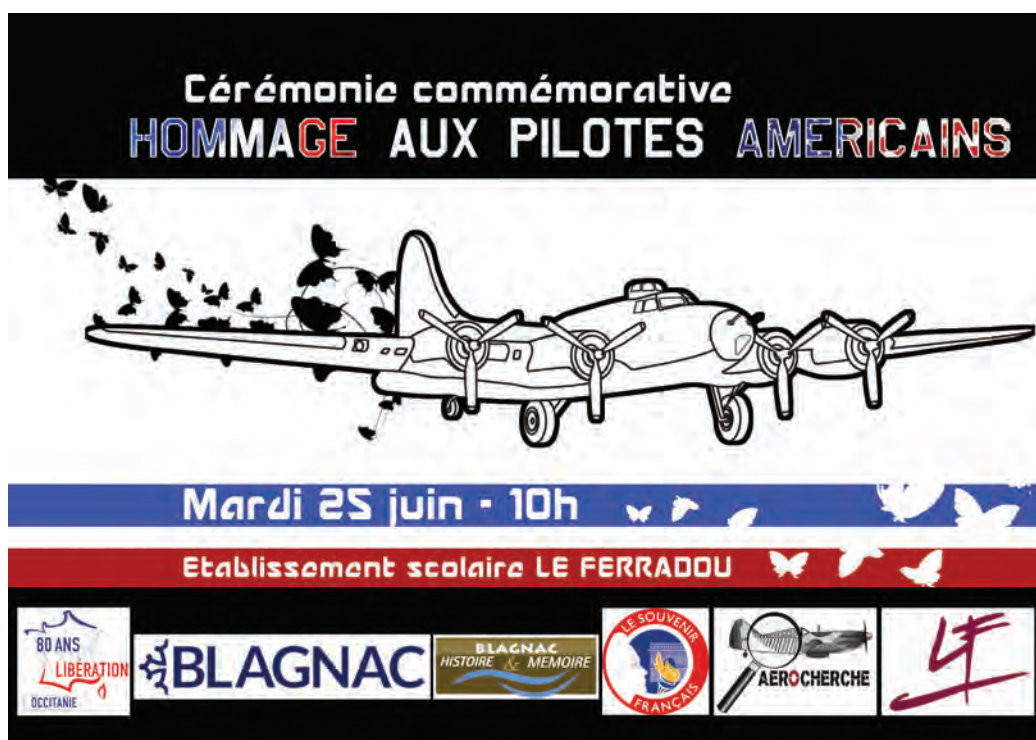
Au revoir Jacques.

# Le 25 juin 1944 un bombardier américain s'abat à Cornebarrieu

par Annie Thomas

En ce 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de la France deux cérémonies très émouvantes ont rendu hommage, ce printemps, à l'équipage du bombardier américain abattu à Cornebarrieu et plus largement aux troupes alliées venues délivrer notre pays au péril de leur vie durant la Deuxième Guerre mondiale.

Le 7 mai, la municipalité de Cornebarrieu a honoré le lieutenant Harold Gnesin décédé lors de la chute de l'avion touché par la DCA allemande. Et le 25 juin 2024, l'établissement scolaire du Ferradou à Blagnac a rendu hommage aux huit membres survivants de l'équipage emprisonnés par les Allemands dans les caves du château du Ferradou avant d'être internés dans des camps en Allemagne.



*Invitation officielle  
à la cérémonie,  
document du  
Ferradou*

Blagnac Histoire et Mémoire remercie le Ferradou de nous avoir associés à cette célébration mémorielle en compagnie du Souvenir Français, de l'Aérocherche et de la mairie de Blagnac.

A cette occasion, la présidente de notre association a présenté les événements historiques en présence de 400 élèves, du corps enseignant et de la direction de l'établissement ainsi que des autorités civiles et militaires.

Enfin, ce même jour, l'établissement du Ferradou s'est vu confier un drapeau

français devant servir à toutes les cérémonies officielles lors d'une cérémonie militaire organisée après la cérémonie civile.

## INTERVENTION D'ANNIE THOMAS PRÉSIDENTE DE BLAGNAC HISTOIRE ET MÉMOIRE LE FERRADOU, LE 25 JUIN 2024

*Intervention  
d'Annie Thomas  
au Ferradou,  
photo La Dépêche  
du Midi*



Nous sommes le 24 juin 1944. Il y a 20 jours, la France s'est réveillée en apprenant le débarquement en Normandie. Les combats y font rage, les alliés se heurtent à une armée allemande solidement implantée et au bocage normand. Dans ce moment crucial, l'obsession des Alliés et de la Résistance est de freiner voire de stopper les renforts allemands venus du sud et de l'est et d'affaiblir les capacités militaires de l'ennemi. La Résistance fait sauter les voies et les alliés pilonnent sans relâche les usines d'armement et les usines aéronautiques, les aéroports et les bases sous-marines.

L'aéroport de Blagnac et celui de Franczal ainsi que les usines aéronautiques réquisitionnés par les troupes allemandes sont une cible prioritaire qu'il faut neutraliser. Blagnac et les communes voisines avaient déjà subi deux bombardements en avril et mai 1944 qui avaient fortement endommagé l'aéroport, détruit les ateliers industriels de l'Air et rasé le château de Layrac.

Nous sommes le 25 juin 1944 et le village de Blagnac et ses habitants se réveillent doucement sans savoir que vers 5 heures du matin débute la mission 441 depuis une base aérienne près de Nunthampstead au nord de Londres. Une armada de plus de 200 B17 américains décolle accompagnée par des chasseurs. Leurs objectifs sont l'aéroport de Blagnac, celui de Franczal et le dépôt d'essence de Montbartier dans le Tarn-et-Garonne. Pour certains équipages c'était la cinquième mission en six jours après Hambourg, Berlin et bien sûr le nord-ouest de la France. A Blagnac étaient précisément visés l'école de chasse de l'aviation allemande, un dépôt de bombes planantes et deux sites industriels.

Les bombardements débutent vers 9 h 45 et 143 tonnes de bombes sont larguées en direction de l'aéroport en un quart d'heure. Fidèles à leurs techniques, les Américains volent très haut et pratiquent le tapis de bombes. La Flak allemande, c'est-à-dire la DCA, installée à Colomiers riposte et touche un des derniers B17 qui s'abat à Cornebarrieu au lieu-dit Taffy. Le lieutenant Harold Gnesin dans sa nacelle

de bombardier est tué alors que ses huit camarades parviennent à sauter en parachute.

De nombreux habitants de Cornebarrieu et de Blagnac ont témoigné dans notre revue de cette matinée si particulière. Il a suffi d'ouvrir les pages. Ce petit matin du 25 juin 1944 l'alerte est donnée à 8 h 45. Les Dominicaines du monastère de Sainte-Catherine de Sienne dans l'enceinte du château de Maniban assistent à la messe du dimanche. Elles se précipitent dans une tranchée portant les malades alors que les bombes tombent décrivant leur courbe dans le ciel azur.

Jean-Louis Rocolle, membre de notre conseil d'administration, se trouve dans le tramway qui relie Toulouse à Blagnac. Il a 14 ans et sa mère lui a confié une lourde responsabilité, ramener deux valises chargées de biens précieux de Toulouse à la maison familiale des Rocolle, boulevard Firmin Pons à Blagnac. Lorsque le tram arrive devant l'hôpital Purpan, l'alerte est déclenchée. Le conducteur lance le convoi le plus vite possible vers Blagnac mais au début de l'avenue de Purpan, près de l'impasse du Touch, impossible d'aller plus loin, l'alimentation électrique du tramway est coupée. Le conducteur arrête le convoi et se précipite avec les passagers sous le pont, au Plan du Port, pour se protéger. Jean-Louis, pénétré de sa mission et des promesses faites à sa mère ne bouge pas avec ses deux valises en compagnie d'un policier (1) resté lui-aussi près de la motrice. Ils sont sous le feu des débris de la DCA, ça tape de partout et ils n'ont plus comme solution que de se réfugier dans le fossé près de la motrice. Encore aujourd'hui, Jean-Louis Rocolle se souvient de tout, des odeurs, des bruits assourdissants, des débris sur le toit des wagons et de la bombe tombée près d'eux mais qui les a épargnés.



*Jean-Louis Rocolle en 1943.  
Photo Meira, allées Jean Jaurès Toulouse.  
Collection J-L R*

Dans le même temps, le Docteur Contie, un des médecins de Blagnac, sort rapidement de sa tranchée, place de la mairie pour se précipiter avenue de Purpan au secours d'une dame blessée par l'explosion d'une bombe. Par miracle, elle est sauvée par la poutre de sa maisonnette qui l'a protégée jusqu'à l'arrivée des secours. Un habitant de Cornebarrieu a vu le B17 tomber, touché par un coup direct dans le moteur intérieur de droite. Le feu se déclare immédiatement et l'avion descend en spirale. Il voit s'ouvrir huit parachutes portés par le vent vers Blagnac. Les habitants de Cornebarrieu retrouvent le corps sans vie du lieutenant Gnesin, abandonné au sol par les soldats allemands, l'emportent et l'enterrent au cimetière de Cornebarrieu. Une émouvante cérémonie, à l'initiative de la mairie de Cornebarrieu, lui a rendu hommage le 7 mai dernier en présence de membres de sa famille venus des États-Unis.



*7 mai 2024, la famille d'Harold Gnesin devant la stèle qui lui est consacrée à Cornebarrieu.*

Voici le nom de ses huit compagnons qui sautèrent en parachute :

- John Godwin, le pilote.
- William Freeman, le co-pilote.
- Edward Seward, le navigateur.
- Merrill Butifoker, le mécanicien.
- John Wilson, le radio.
- Chester Isdhal, le mitrailleur latéral
- Frank Jenkins, le mitrailleur de queue.
- Herbert Brooks, le mitrailleur ventral.

Lorsqu'ils arrivent au sol, les Allemands sont là munis de mitraillettes, le Docteur Contie se souvient du bruit des armes au loin. Les soldats les embarquent dans un camion bâché qui fait une halte place de la mairie. Le médecin les voit dans le camion ainsi que de nombreux habitants qui se précipitent pour leur donner des vivres sans que les soldats allemands interviennent.

La suite, chers amis du Ferradou, c'est une partie de votre histoire car les Allemands amènent les prisonniers au Ferradou qui était le siège de la Luftwaffe et les enferment dans les caves du château.

*La chorale du Ferradou sous la direction de leur professeur Pascal Marceillac a interprété les deux hymnes français et américain après les discours et la minute de silence*



Ils y restent quelques jours avant d'être internés dans des camps en Allemagne. Séparés en deux groupes, quatre d'entre eux sont enfermés dans un camp en Poméranie près de la frontière polonaise. Ils y subiront les marches de la mort et seront libérés par les Britanniques le 2 mai 1945, près d'un an après leur capture. Le deuxième groupe était dans un stalag en Autriche.

Sachez que tous sont rentrés vivants aux États-Unis. Pendant très longtemps leur lieu de détention a été un mystère. Il fut résolu en 2001 quand John Wilson et Merrill Butifokker, accompagnés de la nièce d'Harold Gnesin revinrent à Blagnac et Cornebarrieu.

Ils reconnurent les caves du château et l'année suivante, en 2002, une plaque fut apposée sur le mur du château avec l'aimable accord de Mr et Mme Laurent, les propriétaires, et inaugurée par Pierre Labatut, Président local du Souvenir Français et Bernard Keller, Maire de Blagnac, en présence de Mme La Consule des États Unis et de M. Noailletas Délégué Général du Souvenir Français.

La plaque dit ceci :

*« Dans les caves de ce château ont été retenus prisonniers en juin 1944 les survivants du bombardier B17-SN 21 02 463 de la mission 441 abattu par la Flak allemande au-dessus de Cornebarrieu. En reconnaissance aux 8 aviateurs américains survivants lors de la visite de ce site le 25 juin 2001, et à la mémoire du lieutenant Harold Gnesin, tué à 24 ans, ce jour-là en service commandé ».*

Aujourd'hui, les survivants ont disparu, restent leurs proches parents. Certains



*La plaque apposée sur le mur du château du Ferradou près de la porte des caves*

nous ont dit lors de la cérémonie de Cornebarrieu combien ont été importantes les cérémonies de mémoire pour retrouver et honorer leurs parents.



*L'immense fresque peinte par les élèves de l'école primaire et représentant le B17 entouré de papillons en origami a sublimé la cérémonie. Elle trône désormais au musée Aéroscopia aux côtés des vestiges du bombardier abattu et retrouvés par l'association Aérocherche présidée par Gilles Collaveri.*

Ce devoir de mémoire, ce devoir d'histoire, c'est à nous de le garder, adultes, adolescents et enfants présents ici. Par cette journée nous vivons l'expérience de la souffrance et de l'enfermement, l'expérience de l'effroi devant le fascisme et la mort. Mais nous vivons aussi une expérience de solidarité et de grandeur avec des hommes venus de loin qui nous ont ramené la liberté et la démocratie. Cela nous oblige et en ce moment si particulier de notre histoire leurs gestes et leurs sacrifices sont une leçon éternelle.

(1) Jean-Louis Rocolle pense qu'il s'agit de Maurice Pélissier.

## BIBLIOGRAPHIE

Blagnac questions d'histoire, revue n° 24, article de Jean-Louis Rocolle

# La remise du drapeau de l'Association des Pupilles de la Nation et des Orphelins de Guerre au Ferradou

par Yannick Maurette

Le 25 juin 2024, dans le cadre de la cérémonie commémorative en l'honneur de l'équipage du bombardier américain abattu en 1944, l'établissement du Ferradou a reçu la garde d'un drapeau français des mains du Président de la section blagnacaise du Souvenir Français. L'occasion pour nous de rappeler le rôle et la place de cette association.

## L'HISTORIQUE DU SOUVENIR FRANÇAIS

*La remise du drapeau par Yannick Maurette président de la section de Blagnac du SF au directeur de l'établissement, Sylvain Decugnière et à la garde-drapeau désignée.*



Le Souvenir Français a été créé en 1887 après la défaite de 1871 et la cession de la Moselle et de l'Alsace à l'Empire allemand. Le SF est la plus importante association mémorielle civile, unique en son genre, consacrée à la mémoire et à sa transmission, elle perpétue le combat contre l'oubli. Parmi ses attributions, au niveau national, elle a la mission de recevoir les drapeaux des associations dissoutes.

Le Souvenir Français, ce sont 1500 comités, 200 000 adhérents et bénévoles qui organisent des voyages mémoriels pour les jeunes générations, entretiennent, rénovent et fleurissent plus de 130 000 tombes, participent à des recherches historiques, relèvent la mémoire des oubliés, portent des drapeaux et ont restauré en France, l'an dernier plus de 200 monuments, réalisé 40 stèles et monuments commémoratifs grâce aux dons et à une quête nationale en novembre aux abords des cimetières.

## LA REMISE DU DRAPEAU DE L'ASSOCIATION DES PUPILLES DE LA NATION ET ORPHELINS DE GUERRE

La Recevoir un drapeau, c'est recevoir un message d'histoire : celui d'un pays qui connut la souffrance et la gloire, notre France. Ce drapeau a été confié par Claude Passepont, le président départemental de l'association des Pupilles de la Nation et Orphelins de guerre créée après la Première Guerre mondiale.

Elle s'était traduite par la mort de plus de 1,3 million de soldats français laissant 1,1 million d'orphelins de guerre et de fils de mutilés ou d'invalides. La France mit en place leur adoption symbolique par la Nation, s'obligeant à leur apporter une protection morale et matérielle. Elle fut le seul pays européen à créer un tel dispositif pour les enfants des victimes de guerre par la loi du 27 juillet 1917 grâce au président Clémenceau. Un office national dédié fut intégré à l'ONAC (Office national des Anciens combattants) lui-même créé en 1916.

300 000 enfants devinrent pupilles de la Nation après la seconde guerre mondiale, 30 000 pour l'Indochine et 18 000 lors de la guerre d'Algérie. La loi du 23 janvier 1990 a étendu aux victimes du terrorisme le statut de Pupilles de la Nation.

### LE 25 JUIN 2024

La cérémonie du 25 juin 2024 avait obtenu le label préfectoral du 80<sup>e</sup> anniversaire de la libération de la France. C'est après la cérémonie civile qu'a eu lieu la cérémonie militaire de remise du drapeau départemental des pupilles de la Nation en présence des autorités civiles et militaires. Six gendarmes de la Gendarmerie du Transport aérien de Blagnac étaient présents ainsi que de nombreux porte-drapeaux.

Le drapeau sera conservé trois ans de manière reconductible et l'engagement a été pris de le faire vivre lors des cérémonies mémorielles du canton sous la conduite du comité de Blagnac du Souvenir Français et de son président.

Tout un travail pédagogique avait été mené précédemment par l'établissement et la section de Blagnac pour faire émerger des vocations et aider à leur réalisation. Trois élèves porte-drapeaux se sont portés volontaires.



*Les jeunes porte-drapeaux du Ferradou aux côtés de leurs collègues adultes*

*Les jeunes porte-drapeaux et leur nouveau drapeau saluent la mémoire des aviateurs américains près de la plaque qui leur est dédiée.*



Une convention officielle a été signée entre le comité de Blagnac du Souvenir Français et le directeur de l'établissement et co-signée par le maire de Blagnac.

\*\*\*\*\*

**Blagnac histoire et Mémoire remercie les responsables de l'établissement du Ferradou de ce partenariat fécond : M. Sylvain Decugnière, directeur de l'établissement, Mme Aurélie Lenaers, gérante de l'établissement et Mme Laurène Briois, directrice de l'école primaire.**

# Sur les pas d'Edith Goldapper et des enfants juifs de la Hille fuyant le nazisme à la frontière suisse

par Annie Thomas

Nos fidèles lecteurs se souviennent de la parution du journal d'Edith Goldapper écrit en 1943 et 1944 dans la collection « Petites bibliothèques » des Amis des Archives de la Haute-Garonne. Jeune fille juive originaire de Vienne, elle avait été accueillie avec une centaine d'autres enfants par le Secours Suisse aux Enfants à Seyre puis au château de la Hille en Ariège. Le Secours Suisse aux Enfants était dirigé à Toulouse par Maurice Dubois et son épouse Eléonor. La traduction du texte d'Edith a été l'œuvre d'un groupe de travail de l'Amicale Franco-Allemande de Blagnac dans le cadre d'un partenariat fécond avec BHM et les Amis des Archives. C'était la première fois que ce texte était traduit et édité.

Une dizaine d'enfants de la Hille dont Edith ont pu quitter le château et passer en Suisse grâce à l'aide d'un groupe de résistants du Haut-Jura.



*Les falaises de  
Chapelle-des-Bois  
dans le haut Jura  
vues depuis  
le village,  
la frontière est sur  
la ligne  
de crête*

Le week-end des 7 et 8 septembre 2024 s'est déroulée une émouvante cérémonie à Chapelle-des-Bois dans le Doubs. C'est là que les sœurs Victoria et Madeleine Cordier ont fait passer de nombreuses personnes en Suisse. La fille de Victoria Cordier, Hélène Martin, a créé une association il y a une dizaine d'années, Alliance-Liberté, pour garder la mémoire des actions de sa mère, de sa tante et des autres villageois qui ont aidé des juifs et des résistants à passer la frontière tout près de la maison familiale au pied d'une falaise qu'il fallait escalader souvent sous la neige et dans la glace.

Blagnac Histoire et Mémoire était invitée à participer à cette commémoration en cette année du 80e anniversaire de la Libération de la France aux côtés de l'association des Enfants du Château de La Hille, de l'Amicale du camp du Vernet et de l'association Mémoire et Histoire vivante d'Aulus-les-Bains où plusieurs centaines de juifs avaient été assignés à résidence et dont beaucoup ont été raflés en août 1942 et déportés.

La salle des Quatre saisons du village a accueilli les panneaux explicatifs, les photos et les nombreux livres édités sur ces événements. Les habitants du village s'y sont rendus avec ferveur.

Gros plan sur la stèle qui rappelle le nom des enfants et des résistants ont été nommés Justes parmi les Nations



Dans la salle des quatre saisons de Chapelle-des-Bois, lecture attentive des panneaux et des photos



▲ Les représentants des associations du sud-ouest au pied de la stèle du Git de l'Échelle

Sur les pas des enfants de la Hille dans la forêt





*Jack Thomas  
aux côtés d'Hélène  
Martin au Git de  
l'Échelle*

Le dimanche, une cérémonie de commémoration a eu lieu en haut du Git de l'Échelle, là où étaient passés Edith et les autres enfants (40 mn de montée très escarpée !).

Alliance-Liberté avait fait installer il y a quelques années une stèle en fer avec l'évocation des passages.

Plusieurs prises de paroles par les Ariégeois, par Jack Thomas pour les Amis des archives et BHM sur Edith, par le pasteur Hans Goll dont le père lui-même pasteur était un résistant allemand. Alliance-Liberté a évoqué d'autres enfants qui de nos jours ont besoin de notre protection. Les enfants de l'école de Chapelle-des-Bois avaient appris des rédactions rédigées par les enfants au château et des chants de liberté. Une soixantaine de personnes ont participé à cet événement dans la forêt. Nous avons aussi eu le plaisir de rencontrer Jean-Alain Dubois et son épouse, le fils de Maurice et d'Eleonor Dubois.

Au total, un week-end riche en découvertes et émotions, qui nous a permis de voir les lieux où les enfants sont passés, la maison des Cordier, la difficulté de l'escalade ...



*Les enfants  
de l'école de  
Chapelle-des-Bois  
ont récité et chanté  
en l'honneur  
des enfants  
de la Hille.*

# Les Jeux de Paris

## retour sur une aventure exceptionnelle

par *Didier Chapuy et Jack Thomas*

Notre supplément à la revue 67 — Les Blagnacais aux Jeux Olympiques — avait présenté des personnalités blagnacaises qui ont participé d'une manière ou d'une autre aux Jeux (valides et paralympiques) depuis 1980. Plusieurs attendaient avec impatience les Jeux de Paris. Les voici maintenant de retour après un été exaltant pour la France entière. Voici quelques photos souvenirs et quelques mots qui expriment le bonheur et la fierté qu'ils ont ressentis.



### Gilles Cavert

(Blagnac Badminton Club et responsable des arbitres)

« Ce que je retiendrai de ces 10 jours de compétition à la maison, c'est l'engouement, la ferveur, la passion et le soutien du public pour les joueurs français comme étrangers. Cela illustre la diète olympique centenaire à laquelle nous avons été soumis. Les Français ont découvert, magnifié l'âme, le parfum et l'esprit des JO. Personne ne pouvait anticiper la puissance de cette ferveur, de cette vague, qui se sont transformées en véritable tsunami émotionnel. »

*Photo : Gilles Cavert donne les trois coups pour ouvrir la journée de compétition de badminton*

### Stéphan Gourdon

(Blagnac Badminton Club et arbitre au tournoi de para badminton)

« Une aventure humaine exceptionnelle, un honneur et une grande fierté d'avoir participé à ces para olympiques 2024. »

*Photo : Stéphan Gourdon à Paris devant les « agitos » qui sont l'emblème des Jeux paralympiques*



### Nicolas Delfau

(StreetJump 31 et acrobate lors de la cérémonie de clôture des Jeux olympiques)

*Photo : Nicolas Delfau à la cérémonie de clôture des Jeux Olympiques*

### Alexis Jauzion

(Skateboard 31 et sélectionneur de l'équipe de France de Skate)

*Photo : Alexis Jauzion interviewé pour l'émission de télévision « Aux Jeux citoyens »*



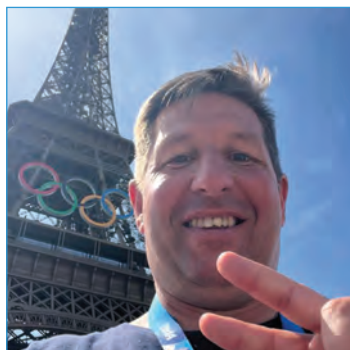


### Billal Bennama

(Blagnac Boxing Club, Médaillé d'argent de la catégorie moins 51 kg)

« Je suis très fier de mon parcours. J'ai fait des Jeux énormes. Je repars avec une belle médaille. Je la dois au public qui m'a poussé ».

*Photo : Billal Bennama fête sa médaille d'argent lors de la cérémonie de remise des médailles.*



### Gaétan Prime

(GSC Blagnac/Vélo 31 et pilote de moto sur les courses cyclistes)

« Clap de Fin de cette tournée Tour de France et Jeux Olympiques et retour vers Toulouse !

Un été extraordinaire avec des superbes courses hommes et femmes. »



### Florence Delgal

(Blagnac Badminton Club, Section Para badminton et capitaine des porteurs de flamme à Toulouse le 17 mai 2024)

« J'ai vécu un moment inoubliable et qui restera gravé à jamais dans ma mémoire. Je suis fière d'avoir eu l'occasion de participer à ce parcours de la flamme pour ce moment historique. J'ai eu beaucoup d'émotion lorsque la vasque a été allumée à Paris, reconnaissante d'avoir pu amener ma petite contribution à ce magnifique symbole. »

*Photo : Florence Delgal avec la flamme olympique à Toulouse le 17 mai 2024*

### Thierry et Chantal Duprat

(BSC Athlétisme et juges)

« On n'a pas la chance de juger des records olympiques et des records mondiaux tous les jours, je vous l'accorde ! Mais c'est vrai qu'on est tellement concentré sur ce qu'on doit faire que le plaisir est plus intérieur qu'extérieur. On n'extériorise pas ce qu'on ressent comme le public dans les tribunes parce qu'on n'en a pas le droit et qu'on est surveillé. On ne peut pas applaudir ou crier. Après j'étais content d'être là forcément. Quand Armand Duplantis s'est présenté sur son premier essai, il n'était pas satisfait. Il s'est alors retourné vers le public suédois l'air de dire je vais y arriver. Je me doutais qu'il n'abandonnerait pas et qu'il tenterait ses trois essais. Le second il était dubitatif et le troisième, on a vu ce que ça a donné ! »



*Photo : Thierry Duprat du BSC Athlétisme au moment où Armand Duplantis établit un nouveau record du monde du saut à la perche.*



*Photo : Thierry et Chantal, avec une partie de leur famille au Stade de France*

## Les archives et l'histoire de la Résistance en Comminges

Le 5 juin, à l'invitation des Archives départementales de la Haute-Garonne (antenne de Saint-Gaudens) et de la Société des Etudes du Comminges, André Arnal et Annie Thomas de BHM ont présenté lors d'un colloque qui a réuni de nombreux historiens nos travaux sur le maquis d'Esténos et les destins croisés de Robert Caussat, le Blagnacais, Pierre Guerre et Jean Bertrand. Des héros de la Résistance qui ont donné lieu à de nombreux articles dans notre revue.

*Colloque de Saint-Gaudens*



## A Andromède avec la MJC et son atelier Sketchers

Après le monastère de Maniban, place à Andromède et plus précisément au paysage autour de la grange de Barricou pour les peintres et dessinateurs de la MJC. Le 8 juin, ils ont croqué sur le vif ce qui les entourait lors de cet atelier qui se déroule en plein air. La MJC tient à accompagner cet exercice culturel par un rappel du patrimoine et de l'histoire du lieu. BHM s'est prêté avec plaisir à cette demande en évoquant le destin agricole de ce quartier mais a aussi fait découvrir aux participants la grande richesse de l'occupation humaine d'Andromède pendant la préhistoire et l'Antiquité. Parfois le patrimoine ne se voit pas, mais il est là !

*Deux participants de la MJC*



## Le festival Occitania à Blagnac : Benvenuto

Pour la deuxième année consécutive, l'association Chants Libres, en partenariat avec l'Institut d'Etudes Occitanes de la Haute Garonne a proposé aux Blagnacais, deux événements artistiques dans le cadre du Festival Occitania soutenus par BHM.

Le 4 octobre, le conteur et musicien Florant Mercadier s'est produit au Petit Théâtre Saint-Exupère de Blagnac dans un one man show intitulé : L'Occitania pour les nuls. Et le 13 octobre dans la salle du Chapiteau des Ramiers de Blagnac, quatre jeunes musiciens du groupe Frezinat ont animé un bal autour de musiques et danses traditionnelles.

*L'affiche du bal*



## Avec les CLIC en visite dans les quartiers de Blagnac

La première initiative de l'Interclie, le 14 septembre, a été organisée avec notre association. Cinq visites de quartier, au choix de chacun, ont été proposées aux Blagnacais. Un succès avec plus de 100 personnes présentes, un grand intérêt des grands et des petits, beaucoup de questions, un apéro sympa. La fête a été belle et ne demande qu'à être poursuivie.

*Flyer de l'interclie*

## VISITEZ UN QUARTIER DE BLAGNAC



**SAMEDI 14 SEPTEMBRE  
A 16H30**

**5 VISITES GUIDÉES AU CHOIX**

**GRATUIT, SUR INSCRIPTION (PLACES LIMITÉES)**  
[cliecentre.blagnac@gmail.com](mailto:cliecentre.blagnac@gmail.com)



UNE ANIMATION DES CLIC\* ET BHM\*\*  
\*Comités Locaux Initiatives Citoyennes  
\*\*Blagnac Histoire et Mémoire



## Le repas des Présidents, sous le signe des JO

Le 14 septembre s'est déroulé le repas des présidents des associations sportives, sociales et bien sûr culturelles. Lors d'une prise de parole BHM a pu présenter notre revue spéciale consacrée aux Blagnacais aux Jeux Olympiques. Le dossier coordonné par Didier Chapuy et Jack Thomas a permis de rendre hommage à 35 athlètes ou para athlètes appartenant à des clubs blagnacais et qui ont concouru lors des JO au fil des ans. Ils ont exercé dans onze disciplines et ont gagné six médailles sans compter la médaille d'argent de Billal Bennama aux Jeux de Paris, ovationné par les présents, alors qu'il défilait au même moment sur les Champs-Élysées. L'histoire en train de s'écrire !

*Les responsables de BHM et la revue spéciale sur les Blagnacais aux JO entourés par plusieurs membres du Conseil municipal*



## Le patrimoine des Enfants

Depuis deux ans, BHM s'est joint à l'initiative du CAUE de la Haute-Garonne qui veut offrir aux enfants et à leurs écoles la même offre de découverte du patrimoine que les Journées Européennes du Patrimoine pour les adultes. Le 20 septembre Didier Risser-Maroux et Jack Thomas ont reçu une classe de La Salvetat Saint-Gilles à la découverte du vieux centre de Blagnac, un plan illustré à la main. L'occasion de repérer les trois pouvoirs qui se partageaient la ville au Moyen-âge : le pouvoir municipal des Consuls devant la maison commune, le pouvoir des clercs avec l'église Saint-Pierre et les pouvoirs du seigneur, le baron de Blagnac, en parcourant la rue du vieux château. Et l'occasion aussi de découvrir les vieux métiers : les pêcheurs, les blanchisseuses, les passementiers...

*Devant le château de Maniban, les enfants de La Salvetat-Saint-Gilles*



## Les Journées Européennes du Patrimoine

Comme tous les ans notre association s'est mise en quatre pour offrir un programme alléchant. Qu'on en juge : samedi 21 septembre, conférence et promenade à la découverte des constructions en briques et galets, en langage savant, l'Opus spicatum. Parution d'un numéro spécial de notre revue consacrée à ce thème avec pour la première fois une typologie et un recensement des bâtiments blagnacais. 90 personnes ont assisté à la conférence et une vingtaine de courageux ont parcouru les rues, le regard aiguisé, malgré la pluie. Et le dimanche 22, changement de décor avec un film-conférence au REX sur les étrangers dans la Résistance avec le film de Robert Guédiguian, l'armée du crime et une conférence animée par l'historien André Magne, président de l'Amicale de la 35<sup>e</sup> Brigade FTP-MOI, la brigade de Marcel Langer, et Annie Thomas. 70 personnes étaient présentes et ont manifesté un grand intérêt pour le sujet.

*Lors de la conférence traitant de l'Opus spicatum*



*A la découverte de l'Opus spicatum dans les rues de Blagnac. Merci aux Blagnacais de nous avoir ouvert leurs portes.*



*Soldats de plomb représentant des personnages de la période napoléonienne.  
Don de Jacques Sicart à Blagnac Histoire et Mémoire.  
Avec toute notre gratitude.*